Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 17 Rabiaa I 1442
3 Novembre 2020

N° 80

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2398**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2404**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2410**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2412**
Avis aux créanciers..... **2419**
Convocations
Sociétés anonymes **2419**
Divers
Avis au public..... **2423**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'AMSE **2424**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement de mandat d'Administrateurs

Renouvellement du Commissaire aux comptes

Renouvellement de PDG et DGA

Société IPA Négoce

I.U : 1081071X

Siège social : Z.I de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

1) Aux termes des délibérations de l'A.G.O datée du 12.10.2020 et enregistrée à la recette des finances de Douar Hicher le 16.10.2020, Quittance n°M036849, enregistrement n°20701459, il a été décidé le renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022 ainsi que le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes M. Jaleleddine Fourati et ce pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2) Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration daté du 12.10.2020 et enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 16.10.2020, Quittance n°M036851, enregistrement n°20701460, il a été décidé le renouvellement du mandat de M. Mohamed Ali Ben Smida Comme PDG de la société et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur, ainsi que le renouvellement du mandat de M. Adnen Farhat comme DGA de la société pour une durée de trois années.

Un exemplaire des P.V ci-dessus mentionnés a été déposé au centre national du registre des entreprises le 20.10.2020, sous le n°202085881.

2020T01038SANB2

Renouvellement du mandat du Président Directeur Général

Renouvellement du mandat des Administrateurs

"SOCIETE TOURISTIQUE SAHARA PALACE" S.A

Société anonyme

Capital social : 8.000.000 DT

Siège social : 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 957107C

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2020, enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 10/7/2020, sous le n°20801440, Quittance n°M034379, il a été décidé de renouveler le mandat de Madame Alia Belkahia en qualité de Président Directeur Général de la société et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur qui prendra fin lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2020, enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 10/7/2020, sous le n°20801442, Quittance n°M034390, les actionnaires ont décidé de renouveler les mandats de la BIAT, Société STI et Madame Alia Belkahia en qualité d'administrateurs pour une durée de 3 années qui prendra fin lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

Un exemplaire de chaque PV a été déposé au Registre National des Entreprises, le 21/10/2020, sous le n°202086170.

2020T01043SANB2

Nomination du Président du Directeur Général et Directeur Général Adjoint

El FILAHIA

Société anonyme

Au capital de 370.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis - Tunisie

I.U : 1354329W

Suivant le conseil d'administration du 2 octobre 2020 enregistré à la recette des finances MontplaisirTunis le 16 octobre 2020 sous le n°20804541, Quittance n°M073502 il a été décidé de nommer M. Karim Ben Jemaa en qualité de Directeur Général et M. Mohamed Hédi Doghri en qualité de Directeur Général Adjoint pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 22/10/2020 sous le n°202087382.

2020R02347SANB2

Augmentation du capital

Notice d'information (Article 293 du CSC)

Serenity Capital Finance Holding - S.A

Société anonyme

Au capital de 1.000.000.000 DT

(En cours d'augmentation)

Siège social : Immeuble CARTE. Lot BC4, Centre urbain nord - Tunis

Identifiant unique R.N.E : 1677884N

M.F : 1677884/N/A/M/000

Par ses délibérations en date du 12 octobre 2020, enregistrées le 16 octobre 2020 sous le n°20505683 Quittance n°7233, l'assemblée générale extraordinaire de la société Serenity Capital Finance Holding -S.A a décidé d'augmenter le capital en numéraire d'un montant de 149 millions de dinars afin de le porter d'un million de dinars à 150 millions de dinars et ce par l'émission au pair de 14.900.000 actions nominatives nouvelles de 10 DT chacune à souscrire en totalité et à libérer intégralement à la souscription.

Valeur de l'émission :

- La valeur nominale de chaque action nouvellement émise est fixée à 10 DT.

- Les actions nouvelles sont ordinaires.

Jouissance : Les actions nouvellement émises porteront jouissance en même temps que les anciennes auxquelles elles sont assimilées.

Droit préférentiel de souscription : L'assemblée générale extraordinaire a réservé l'augmentation du capital totalement et exclusivement aux sociétés CARTE -S.A-, CARTE VIE -S.A- et COTIF SICAR -S.A- après avoir pris acte de la renonciation des autres actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

Délais de souscription : 15 jours à compter de la parution de la notice au JORT. La souscription est clôturée avant l'expiration du délai dès la souscription intégrale des actions nouvellement émises.

Lieu de souscription : Les souscriptions sont recueillies au siège de la société sis à l'immeuble CARTE, Lot BC4, centre urbain nord, 1082 - Tunis.

Libération des fonds : Les fonds provenant des souscriptions doivent être versés au compte indisponible ouvert à la BH Bank sous le n°14049049300700007713 1.

Dépôt provisoire :

Le projet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire décidant l'augmentation a été déposé provisoirement au greffe administratif et commercial près le tribunal de 1ère instance de Tunis (RNE) le 23 octobre 2020 sous le n°AC011652020.

2020R02348SANB2

Société Fondations et Travaux Spéciaux «FTS»

SA au capital de 9.660.000 Dinars

Siège social : 14, Rue 8600 Z.I La Charguia Tunis

MF : 587631 J/A/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 3 juillet 2020 enregistré à la recette des finances Charguia le 7 juillet 2020 enregistrement n°20804316 quittance n°77928, le conseil d'administration de la société FTS a décidé de renouveler le mandat de Monsieur Adel Kefi Directeur en tant que Directeur Général de la société pour une durée de 3 ans (2020, 2021 et 2022) avec les mêmes pouvoirs qui lui ont été conférés lors de la réunion du conseil d'administration du 24 janvier 2011.

Un original de cet acte ainsi qu'une copie des rapports du commissaire aux comptes et des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 19 octobre 2020 sous le n°202084944.

2020R02353SANB2

SOCIETE IMMOBILIERE EL HEDI

SA au capital de 1.250.000 dinars

Siège social : Autoroute Sud Km 4.5 Ben Arous

MF : 539071 E/P/M/000

1/ Suivant un premier acte sous seing privé en date du 10 septembre 2020 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 6 octobre 2020 quittance n°44817 enregistrement n°20703021, l'assemblée générale ordinaire de la société Immobilière El Hédi a décidé:

- De renouveler le mandat des administrateurs : Monsieur Abdelaziz Bouzguenda, société Bouzguenda Frères représentée par Monsieur Abdelaziz Bouzguenda et la société Soprin SA représentée par Monsieur Ahmed Bouzguenda pour une durée de trois ans (Exercices 2020, 2021 et 2022).

- De nommer Monsieur Zouhaier Ben Jemaa commissaire aux comptes pour une durée de trois ans (Exercices 2020, 2021 et 2022).

2/ Suivant un deuxième acte sous seing privé en date du 10 septembre 2020 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 6 octobre 2020 quittance n°44816 enregistrement n°20703020, le conseil d'administration de la société Immobilière El Hédi a décidé de renouveler le mandat du Président Directeur Général Monsieur Abdelaziz Bouzguenda pour une durée de trois ans (Exercices 2020, 2021 et 2022) et avec les mêmes pouvoirs qui lui ont été conférés lors de la réunion du conseil d'administration du 10 novembre 1995. Un original de chacun de ces actes ainsi qu'une copie des rapports du commissaire aux comptes et des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 19 octobre 2020 sous le n°202084941.

2020R02354SANB2

Désignation d'un commissaire aux comptes

Société des Foires Internationales de Tunis

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social au Parc des Expositions

et Centre de Commerce International

du Kram - Tunis

Identifiant Unique : 0031032E

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 août 2020, enregistré à la recette des finances de la Goulette, le 4 septembre 2020, sous le n°20703782, quittance n°M067545,

Le Cabinet CMG -Consulting Management et Gouvernance représenté par Monsieur Haythem Amor a été désigné en tant que commissaire aux comptes de la Société des Foires Internationales de Tunis pour une période de 3 ans qui prend fin au cours de l'assemblée générale ordinaire qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Un exemplaire enregistré du PV de l'assemblée générale ordinaire du 14 août 2020 a été déposé au Registre National des Entreprises RNE en date du 16 octobre 2020.

2020R02357SANB2

Désignation du Directeur Général

Société des Foires Internationales de Tunis

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social au Parc des Expositions et Centre de Commerce International

Le Kram - Tunis

Identifiant Unique : 0031032E

En vertu du procès verbal du conseil d'administration réuni le 22 novembre 2019, enregistré à la recette des finances de la Goulette, le 25 novembre 2019, sous le n°19706963, quittance n°M124828,

Monsieur Mohamed Youssef Balma, membre du conseil d'administration a été désigné, en tant que Directeur Général de la Société des Foires Internationales de Tunis,

Et ce, à la suite de la démission de Monsieur Mohamed Néjib Ben Miled du poste du Directeur Général de la Société des Foires Internationales de Tunis, démission acceptée par le même conseil d'administration réuni le 22 novembre 2019.

Un exemplaire enregistré du PV du conseil d'administration du 22 novembre 2019, qui a désigné le Directeur Général de la Société des Foires Internationales de Tunis, a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 27 novembre 2019.

2020R02358SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

TUNISIAN FOOD COMPANY «TFC»

Société anonyme

Au capital social de 5.000.000 DT

Siège social : Immeuble HBG. 4ème étage - Les Berges du Lac II - 1053 Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1509485Q

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3/9/2020 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau - Tunis le 9/10/2020 sous le n°20505535 Quittance n°7063 dont un projet a été déposé au centre national du registre des entreprises le 14/10/2020 sous le n°AC011582020, il a été décidé d'augmenter le capital de la société par conversion dse créances certaines liquides échues et exigibles d'un montant de 2.000.000 DT par l'émission de 200.000 actions nominatives nouvelles à libérer intégralement lors de la souscription, portant ainsi le capital de 5.000.000 DT à 7.000.000 DT divisé en 700.000 actions d'une valeur nominale de 10 DT; Le délai du droit de souscription a été fixé à 15 jours à compter de la date de la publication de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

2020R02361SANB2

Société des Minoteries et des Industries Diverses «SMID»

Société anonyme

Siège social : Zone Industrielle - Mégrine Coteaux

Registre de commerce : Ben Arous B172901997

Matricule fiscal : 437436Z

1) Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société réunie le 25 juin 2020, lequel procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de Mégrine le 7 juillet 2020 sous le n°20702017 et déposé en un exemplaire au Registre National des Entreprises de Ben Arous le 21 juillet 2020 sous le n°202048563 il a été décidé :

- L'approbation des comptes annuels de la société pour l'exercice 2019 et l'affectation des résultats.

- Le Renouvellement du mandat de Mr Abderrazek Jomaâ, Mme Besma Ben Amor, Mr Kais Jomaâ, Mme Soumaya Jomaâ et Mr Mohamed Ali Jomaâ en qualité d'administrateurs de la Société pour une durée de trois ans correspondant aux exercices 2020-2021- 2022.

Le Renouvellement du mandat de Mr Moncef Boussanouga Zammouri en qualité de commissaire aux comptes pour une nouvelle période de trois ans (2020, 2021 et 2022).

2) Aux termes du procès-verbal de Réunion du Conseil d'Administration de la Société réunie le 25 juin 2020, lequel procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de Mégrine le 7 juillet 2020 sous le n°20702018 et déposé en un exemplaire au Registre National des Entreprises de Ben Arous le 16 juillet 2020 sous le n°202046791 il a été décidé de renouveler la nomination de Mr Abderrazak Jomaâ en qualité de Président Directeur Général de la société pour la durée de son nouveau mandat d'administrateur correspondant aux exercices 2020-2021- 2022 et de lui conférer les pouvoirs les plus étendus pour représenter la société et agir en toute circonstance en son nom.

2020R02369SANB2

Société Marina Hôtels

S.A. au capital de 4.180.000 Dinars

Siège social : Z.I La Charguia - 2035 Tunis

RC : B181381996

MF : 0447399S

I. Réunion de l'assemblée générale ordinaire :

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14/10/2020 enregistré le 19/10/2020, sous le n°20707486 Quittance n°104682 à la recette des finances de Charguia Tunis dont deux copies du procès-verbal ont été déposées au registre national des entreprises RNE de Tunis le 20/10/2020 sous le n°202085723, il a été décidé :

1. Entériner le dépassement du délai de tenue de la présente Assemblée Générale Ordinaire;

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2019;

5. Approbation des conventions réglementées visées par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration et nomination ou renouvellement du commissaire aux comptes;

7. Affectation des résultats ;

8. Quitus aux Administrateurs;

9. Fixation des jetons de présence.

II. Réunion du conseil d'Administration :

En vertu du procès-verbal du conseil d'Administration en date du 14/10/2020 et enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 19/10/2020 sous le numéro 20807487 Quittance n°104683, le conseil d'administration décide de renouveler le mandat du Président Directeur Général Monsieur Tijani Haddad et lui déléguer les pouvoirs nécessaires pour gérer, administrer et engager la société et ce pour toute la durée de son mandat d'Administration qui expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

2020R02371SANB2

Procès-verbal du conseil d'administration

Du mardi 29 octobre 2019

L'an deux mille dix neuf et le mardi vingt neuf octobre à dix heures (29/10/2019 à 10h), les administrateurs de la société "S.T.P.T. Salwa City - Hôtel Tej Marhaba), société anonyme, au capital de 21.800.000 DT, se sont réunis à l'hôtel "Tej Marhaba" sis au boulevard Taieb Mhiri, 4000 Sousse.

Tous les membres composant le conseil d'administration étant présents ou représentés, le conseil peut valablement délibérer.

Puis le Président rappelle que le conseil est réuni à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Démission du Président Directeur Général Mr Othman Jenayah.

2- Nomination du nouveau Président Directeur Général.

3- Pouvoirs en vue des formalités.

1- Acceptation de la démission du Président Directeur Général Mr Othman Jenayah.

Le conseil d'administration décide d'accepter la démission de Monsieur Othman Jenayah de ses fonctions de Président Directeur Général de la "Société Tunisienne de Promotion du Tourisme - Salwa City - Hôtel Tej Marhaba".

Cette décision mise aux voix est adoptée à l'unanimité :

2- Nomination d'un nouveau Président Directeur Général.

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Omar Jenayah en qualité de et ce pour la durée de son mandat Président Directeur Général de la "Société Tunisienne de Promotion du Tourisme - Salwa City - Hôtel Tej Marhaba", et ce pour la durée de son mandat d'administration, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

Pouvoirs du Président Directeur Général :

Le Président Directeur Général assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la, Société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social, et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées générales et au conseil d'administration.

En vue de permettre à Monsieur le Président Directeur Général d'assurer aussi largement que possible la direction de la société, le conseil à l'unanimité de ses membres, décide de lui déléguer pour la gestion de la société les pouvoirs les plus étendus pour agir partout où besoin sera au nom du conseil d'administration de la société : il est autorisé à contracter tous emprunts à long et moyen terme ainsi que tous concours, découverts et crédits mobilisables à court-terme, rentrant dans le cadre de l'objet social et à affecter les biens de la Société en garantie de remboursement de ces crédits.

Cette décision mise aux voix est adoptée à l'unanimité :

3- Pouvoirs en vue de formalités :

Le conseil donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette décision mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2020S01148SANB2

Notice d'information établie conformément

Aux dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Augmentation de capital

GEOLOGIE CARRIERES & TRAVAUX - GEOCATRA

MF : 0046038NAM00

1- Forme juridique : Société anonyme.

2- Siège social : 63, Rue 18 Janvier 1952 - 1000 Tunis.

3- Objet social : Exploitation de Carrières.

4- Durée : 99 ans

5- Capital social : 3.000.000,000 DT divisé en 30.000 actions de 100,000 DT chacune, totalement libérée.

6- Avantages particuliers : Néant.

7- Conditions d'admission aux assemblées générales des actionnaires & l'exercice du droit de vote : les propriétaires d'actions nominatives Inscrits sur les registres de la société cinq (5) jours au moins avant la date fixée pour la réunion

peuvent assister aux assemblées générales ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée. Tout membre de l'assemblée générale dispose d'autant de voix que d'actions qu'il possède ou qu'il représente sans limitations;

8- Répartition de résultats, constitution des réserves & répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des dépenses d'exploitation, des frais généraux, des charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements, de toutes provisions pour risques et charges.

Sur ces bénéfices nets, il est prélevé 5 % pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours, sur proposition du conseil d'administration, distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie des bénéfices, la constitution d'autres réserves.

En cas de liquidation, le produit de la liquidation, après règlement du passif et des charges de la société, est employé pour amortir complètement le capital, le surplus étant à répartir entre les actionnaires proportionnellement aux nombres d'actions dont ils sont propriétaires.

9- Augmentation de capital :

- Une assemblée générale extraordinaire tenue le 16 octobre 2020 avec tous les actionnaires présents ou représentés, dont projet des résolutions enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis, le 22 octobre 2020 sous le n°20505871 - quittance 007433 et dont exemplaire a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 26 octobre 2020 sous le n°AC011672020, a décidé l'augmentation du capital pour un montant de 1.000.000,000 Dinars par création de 10.000 actions de 100,000 Dinars l'une émises au pair à souscrire en numéraires et à libérer en totalité à la souscription.

- Etablissement financier qui recevra les fonds : Banque Nationale Agricole "BNA" agence de Téboulba dans un compte indisponible ouvert sous le n°03 504 063 0321 045479 33.

- Forme des novelles actions : Nominatives.

- Délais de souscription : Quinze (15) jours à compter de la publication de la présente notice avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du délai précité.

2020402204SANB2

Société GAT VIE SA

Capital social : 7.000.000 dinars

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0033270 B

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23/10/2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela en date du 23/10/2020 sous le n°20802717 quittance n°60870 il a été décide ce qui suit :

1) La modification du mode d'Administration de la société par l'abandon de la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général et l'adoption du mode de Direction par un Président Directeur Général.

2) La mise à jour des statuts et ce, par un acte sous seing privé en date du 23/10/2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela en date du 23/0/2020 sous le n°20802716 Quittance n°60868.

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 23/10/2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela en date du 23/10/2020 sous le n°20802718 Quittance n°60871 il a été décidé ce qui suit :

1) L'approbation des PV du Conseil d'Administration du 24/9/2020.

2) La désignation de Monsieur Mohamed Dkhili, Président Directeur Général de la société.

Un original de chaque acte a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 26/10/2020 sous le n°202089437.

2020402205SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société ATLAS MEUBLES s.a.r.l

Siège social : Route de Mahdia Km8 - Sakiet Eddaier

I-U : 1230535 Q

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6-10-2020 enregistré à la recette des finances d'enregistrement des contrats de sociétés à Sfax le 13-10-2020 sous le n°20504901, Quittance n°M005229 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises à Sfax en date du 21-10-2020 sous le n°20206816, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de la société de 150 000 dt à 200 000 dt.

- Modification corrélative de l'article 7 des statuts.

2020R02352SRLB2

Société : La Perfection des Travaux Généraux et Bâtiments (Petrageb) S.A.R.L

Capital : 50 000 Dt

Siège social : 24 Rue El Farabi Z.I Saint Gobain 2033 Mégrine

Suite aux décisions arrêtées lors des assemblées générales extraordinaires en date du 14/03 et 23/6/2020 dont deux copies enregistrées à la recette de finances de Mégrine ont été déposées le 01/10/2020 au Centre National du Registre des Entreprises dossier n°202079141 identifiant unique 1396013H guichet central.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

- Désignation de Ben Hmida Mohamed Ismail en tant que nouveau Gérant

- Changement du siège social au 24 Rue El Farabi Z.I Saint Gobain 2033 Mégrine

- Acceptation de nouveaux associés.

- Cession de parts comme suit :

Ben Hmida Nejib : 2000 parts

Lamia Chakroune : 1000 parts

Ben Hmida Mohamed Ismail : 1000 parts

Ben Hmida Marwa : 500 parts

Ben Hmida Tesnim : 500 parts.

Il a été procèdé à la mise à jour des statuts et à son enregistrement à la recette des finances de Mégrine le 21/9/2020 quittance n°M051887 sous le n°20703319.

2020R02373SRLB2

Sté TEKAYA PIECES DE RECHANGE

Identifiant unique : 1331697V

Suivant assemblée générale extraordinaire du 16/02/2019 enregistré à la recette des finances de Teboulba le 19/02/2019 sous le numéro 19800411 et de quittance n°M008913 et déposé au registre national des entreprises de Monastir le 26/10/2020, il a été décidé de renouveler le mandat de Mr Ahmed Ben Ali Tekaya en tant gérant de la société pour une durée de cinq ans renouvelables.

2020S01149SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant

Société KYLOG LOGISTICS - SARL

Capital social : 45 000 Dinars

Siège social : Henchir Aabdi Khouja P118 Bis - Ben Arous 2097

Identifiant Fiscal : 1167633 G

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 novembre 2019, enregistré à la recette des finances à Charguia Tunis en date du 02 décembre 2019 sous le n°19708077 quittance n°112163, et déposé au registre national des entreprises sous le dossier n°202073552 au 16/9/2020, il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat du gérant Mr Mohamed Helmi Khemiri titulaire de la CIN n°07254721 délivrée le 18 janvier 2011 pour une période de 6 ans 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

2020402184SRLB2

PITTURE ITALIANE MIDDLE EAST & AFRICA SARL

Société à responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 150.000 DT

6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

I.U : 1496052 X

Suivant un procès-verbal de la décision collective extraordinaire des associés du 20/8/2020 enregistré à la recette des finances de Charguia Tunis, le 4/9/2020 sous Qn°M093283 En°20706066

Les associés ont décidé de transférer le siège social de la Résidence Le Palace, 1er Etage - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis au 6, Rue ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n° 1496052 X le 21/10/2020.

2020402193SRLB2

QUATRE DIMENSIONS SARL

Capital : 3000 dinars

Siège social : 13 Rue Paraguay, 2000 Le Bardo

MF : 1598739 N/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 20/01/2020 enregistré à la recette Bardo en date du 4 mars 2020 sous le n°20800835 quittance M019895.

Déposé au registre national des entreprises le 22/9/2020 sous le n°202075441.

Il a été décidé : Nouveau gérant Zakaria Zaltni de la société QUATRE DIMENSIONS à la place de Laarbi Zaltni.

2020402203SRLB2

T.C - Marines

SARL au capital de 1 200 000 Dinars

Siège social : 15 Rue 8000 Montplaisir - 1073 Tunis

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 24/6/2020 enregistré à la recette des finances Montplaisir en date du 16/7/2020 sous le n°20802725 dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises de Tunis le 10/9/2020 sous le n°202071449 il résulte ce qui suit :

- Le rapport de la gérance

- Approbation du bilan et état de résultat pour les exercices 2018 et 2019.

2020402206SRLB2

SOCIETE DE COOPERATION ECONOMIQUE SOCOOPEC

S.A.R.L au capital de 15.400.000 Dinars

Siège social : 66, Avenue de Carthage Tunis

Identifiant unique : 0001395P

Affiliation CNSS : N°00027497/46

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 2020 enregistrée à la recette des finances le 24 septembre 2020 sous le n°20504597 Q. n°042053, et dont un exemplaire a été déposé à l'RNE, le 6 octobre 2020 dossier n°202080716, les associés ont décidé l'augmentation du capital d'un montant de 7.700.000DT par incorporation de réserves et la création de 770.000 parts sociales gratuites.

2020402207SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE BAYA GROUPE OPTIQUE SUARL

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Capital social : 67.820 DT

23, Rue Cyrus le Grand - 1002 Tunis

I.U : 1415651 S

Suivant un procès-verbal du 24/9/2020 enregistré à la Recette des Finances Nelson Mandela - Tunis, le 2/10/2020 sous Qn°M057115 En°20802453

L'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale.

La nouvelle dénomination est : BAYA OPTIC CENTER

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1415651 S le 19/10/2020.

2020402194SRUB2

AUTRES SOCIETES

Augmentation du capital de la société

Société de Promotion Agricole Promag Mabrouka

Adresse : Route khelidia Km 6 Naassen Ben Arous

Société civile

Identifiant Unique : 433021L

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 26/9/2016, enregistré à la recette des finances Fouchana Ben Arous en date du 02/8/2017 sous le numéro 17503613, quittance M058657, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 6/10/2017 sous le numéro D1136097, il a été décidé :

- L'augmentation du capital pour passer de 300.000 DT à 3000.000 DT.

2020402195SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 7/10/2020 enregistré à la recette des finances la Goulette le 9/10/2020 sous le n°20204635, quittance n°M76843, Monsieur Salem Naouar a vendu à Madame Souad Ktari, la totalité du fonds de commerce inscrit au registre national des entreprises sous le n°1297571H, destiné au commerce de fast-food, exploité au local sis au rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 99 avenue Habib Bourguiba, Khaerieddine, la Goulette Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains de Maître Noura Grissa, avocate à la cour de cassation à son Bureau sis au centre «Dorra», Bloc A, 1er étage, bureau n°4 Manar3, Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

2020T01035FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15/10/2020 enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 20/10/2020 quittance n°102012 enregistrement n°20205455 Mr Mohamed Haykel Douiri cin 05432283 a vendu à Md Roukaya Ben Soltane cin 06600254 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis au 59 Av Taieb Mhiri la Marsa pour commerce de CD et réparation des tel portables et vente des accessoires des tel portables et autres services Informatiques

Les oppositions seront formulées entre les mains de l'acheteuse Md Roukaya Ben Soltane au dit local n°59 Av Taieb Mhiri la Marsa et ce dans un délai de 20 jours à compter de l'Insertion de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette vente a été publié au Journal Echourouk du 27/10/2020.

2020T01036FCCC2

Donation

Suivant acte notarié daté du 21 octobre 2020, enregistré à la recette des finances, cité administrative de l'Ariana le 23/10/2020 quittance n°M090514.

Monsieur Hbib Ben Abdelkader Bouzid demeurant au 8 Rue Sadek Bssaiess Ariana, a fait une donation à son fils Issam Bouzid un fonds de commerce exploité vente de bijoux sis au n°4 Cour Sidi Ammar Ariana.

Les oppositions : 20 jours après publication au Journal Officiel et à l'adresse du fonds de commerce.

Ce texte est publié au quotidien Echourouk le 28/10/2020.

2020T01039FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié enregistré le 13-10-2020 Quittance n°M032158 à la recette des finances de Tebourba Manouba.

Monsieur Moktar Ben Gorbel, demeurant à la Rue Sahel Montfleury Tunis, a donné à Monsieur Amin Ben Mokter Ben Gorbel, demeurant à cité la Radio Tunis la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels se rapportant au local sis à 3 souk Djedid la Hafssia Tunis du local exploité au commerce de textiles, vêtements et jouets.

Les oppositions doivent être faites dans les mains du donataire à son dit domicile dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de cette publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020T01042FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré le 20/10/2020 à la recette des finances du Kalet Andalos n°20201252 quittance M024317 la société MODE ALFA SARL identifiant unique 884373R a cédé à la société MODE TUNISIENNE SARL identifiant unique 00754091 L la totalité de fonds de commerce destiné au prêt à porter vêtements exploité au local B14 à Tunis city (Géant) GP8 Ariana moyennant le prix de quatre cents cinquante mille dinars.

Les oppositions seront inscrites au cabinet de Maître Saïdi Nasser 22 rue de Marseille Tunis jusqu'à l'expiration d'un délai de 20 jours après cette publication déjà apparue au quotidien du 28/10/2020.

2020T01046FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte de donation d'un fonds de commerce rédigé par Maître Thana Nada et son assesseur le 20/10/2020 et enregistré avec l'enregistrement mensuel dudit notaire à la recette des finances rue Al Jazira Tunis Mohamed Salah Hidri a donné pour son frère Lotfi Hidri la totalité du fonds de commerce exploité dans la boutique sise au 02 Marché Central Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels dont l'activité Vente Viande et Dérivés matricule fiscal 323919/k.

Les oppositions doivent être formulées dans un délai de 20 jours entre les mains de donateur à l'adresse de la boutique objet de la donation du fonds de commerce.

Cet avis a été publié au Journal : Quotidien du mardi 27 octobre 2020.

2020T01047FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé le 15/8/2020 enregistré à la recette des finances Raoued le 23/9/2020 sous quittance n°M066720 enregistrement n°20202916 Mme Hela Bent Hédi Ben Mohamed Hrichi CIN n°08192852 a vendu à Mme Assia Bent Ali Ben Mohamed CIN n°04748366 tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au 04 rue Khelifa Gaaloul Enkhilet Ariana exploité pour garderie scolaire et jardin d'enfants.

Toute opposition sera faite auprès du Maître Mourad Sfaxi au 86 avenue Mustapha Mohsen Borj El Ouzir Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux quotidiens Es-Sahafa et La Presse du 28/10/2020.

2020T01048FCCC2

Vente des parts indivises d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à Grombalia le 19/5/2016 n°16200569, quittance n°M015229 M. Akram Toitti CIN 06341983 demeurant à Menzel Bouzelfa a vendu à Mr Anis Bouzgine demeurant à Menzel Bouzelfa CIN 06445869 la totalité de ses parts indivises du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en un point de vente de prêt à porter dénommé Hamel Elmesk à Menzel Bouzelfa rue Salah Azeiez n°35 objet de l'identifiant unique n°1416001R.

Les oppositions seront acceptées au domicile élu de l'acheteur : Cabinet Maître Toumi Mohamed Mehdi Avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Un extrait de cette annonce est publié aux journaux le Quotidien et Achourouk le 4/10/2020.

2020R02344FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

MF : 155777/L

Suivant ASSP du 01/9/2020 enregistré à la RF de Bouargoub le 01/9/2020 quit M016912 enreg n° 20200505 a été conclu la vente d'un fonds de commerce de café 1ère catégorie sis à la rue d'Environnement Bouargoub Nabeul de Mr Othmen Ben Hsine Ben Othmen Ben Othmen titulaire de CIN 01808612 à Mr Hamza Ben Elmokhtar Ben Elsadek Louhichi titulaire de CIN 06467611.

Les oppositions seront présentées au siège social du café à la rue d'environnement Bouargoub Nabeul dans un délai de vingt jours.

Ce présent a été publié aux journaux le Quotidien et Achourouk le 23/10/2020.

2020R02346FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à Grombalia le 19/10/2020 n°M063776 quittance n°20203411 M. Youssef Boukhchim CIN 06564750 demeurant à Grombalia a vendu à M. Abou Lbeba Belhedi CIN 07034350 demeurant à Ben Arous la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant à un point de vente des fruits secs situé à Grombalia Avenue de la République n°77.

Les oppositions doivent être déposées dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions seront acceptées au domicile élu de l'acheteur cabinet Maître Toumi Mohamed Mehdi Avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Un extrait de cette insertion est publié aux journaux quotidiens Essahafa et La Presse le 21/10/2020.

2020R02360FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté 2/10/2020 enregistré le 07/10/2020 à la recette des finances de Menzel Temime quittance n°M047756 enregistrement n°2020163. Labo photo Ramzi et Layth en la personne de son représentant légal Ramzi Ben Al-Hedi Ben Mohamed Al Ghozi titulaire de la carte d'identité nationale n°06258394 demeurant rue de l'Environnement Menzel Temime a

vendu à monsieur Mohamed Ali Ben Mohamed Benboubaker titulaire de la carte d'identité nationale n°09789113 demeurant à n°505 approche Istanbul Echamerdel Menzel Temime le fonds de commerce n°B51187032013 exploité comme boutique de vente des produits électroniques au profit d'une entreprise en cours de constitution nommée société électro-story zin licence commerciale n° 1316317D demeurent rue de l'Environnement Menzel Temime tout le fonds de commerce avec ses composants moraux et physiques.

Les oppositions seront formulées au bureau d'avocat Hela Sayed situé au 25 rue Abdelkader Zhiwa Menzel Temime dans le délai de vingt jours à partir de la publication au Jort.

Il était paru dans La Presse du 20 octobre 2020.

2020R02363FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 7/10/2020 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 8/10/2020 enregistrement numéro 20203914 quittance numéro M086272 Madame Rim Weslati gérante de la société Media Market Company titulaire de la carte d'identité nationale numéro 070744156 suivant une procuration suite à une assemblée générale extraordinaire signée le 3/10/2020 enregistrée le 05/10/2020 a vendu à Madame Hanen Ben Hssan titulaire de la carte d'identité nationale numéro 05394740 le fonds de commerce exploité pour le commerce des matériels électroniques en gros et tout types de commerce sauf les activités du café, restauration et commerce de produits alimentaires et du boissons de toute nature, situé au rez-de-chaussée centre médical 40 Avenue Habib Bourguiba Ariana avec toutes ses compositions matérielles et incorporelles.

Toutes les oppositions sont acceptées dans les délais légaux auprès de maître Boubaker Ben Aoun avocat à la cour de cassation ayant son bureau à 14 rue Hédi Nouira Tunis, dans le délai du 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et le Quotidien le mardi 27/10/2020.

2020R02364FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé établi le 23/10/2020 et enregistré à la recette des finances d'El Madina El Jadida en date du 26/10/2020 sous la quittance n°M047835 enregistrement n°20203356, la Société Automobile Tunisie, SARL, en son représentant légal et son matricule fiscal 1029647/T, vend la totalité du fonds de commerce qui a pour activité la vente des pièces de rechanges des automobiles avec tous ses éléments matériels et immatériels existant à n°62 Rue de France Ben Arous à la société SAT INFINITIF, SARL a pour matricule fiscal 1683746/R.

Les oppositions seront déposées au cabinet du maître Alibi Ayed avocat auprès de la cour d'appel, Résidence jardins el Mourouj Bloc B App-22 Ben Arous, dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de la vente au Journal Officiel.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien «Echourouk» du 28/10/2020.

2020R02368FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Mahrajen Tunis le 23/10/2020, sous le n°20205069 quittance n°65684 Mr. Taouftk Ben Mohamed Cristou a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Balkis n°2 Menzah 1 Tunis exploité en tant que Boulangerie et pâtisserie en détails et d'autres commerces à Mr. Ahmed Khier Edin Ben Mhana Ben Ahmed Ben Maamer.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à son adresse sis 25 rue Mahdia cité Aziza Jardin de Carthage Tunis dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 29/10/2020.

2020R02372FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19/10/2020 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le 20/10/2020. Quittance n°63972, n° d'Enregistrement 20203422, SOCIETE SMTPH géré par Mr Rjab Mbarek titulaire de la CIN n°01658301 a vendu à Mr Youssef Boukhechim titulaire de la CIN n° 06564750 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à Avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Pour toutes oppositions s'adresser à Mr Youssef Boukhechim et ce dans 20 jours à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce est publiée au journal Alchourouk le 29/10/2020.

2020R02376FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sousse le 22/10/2020, sous n°20202977, quittance M003251, Mr Nader Mtir, titulaire de la CIN n°06753898 et demeurant à Cité Ennouhoudh Ouerdanine, a vendu et cédé à la Société «El Kaouther» Sarl (MF : 1550114C), représentée par

son gérant Mr Chokri Lakbar, titulaire de la CIN n°02969772, la totalité du fonds de commerce du local destiné commerce de parfum et produit cosmétique sous le nom commercial «Newlook cosmétique» (MF : 1644632P) sis à l'Avenue Habib Bourguiba n°1 Ksibet Sousse. Les oppositions se font entre les mains du vendeur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S01140FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date 13/10/2020, rédigé par Maître Ben Rhouma Hatem, titulaire de C.I.N n°05118851, enregistré à Akouda Sousse le 16/10/2020 sous le numéro 20201837, quittance n°25121. La société MULTI- SERVICERS AGRICOLE «SMS» titulaire Identifiant Unique n°1274024/K a vendu à Monsieur Safwane Ben Moussa, titulaire de la carte d'Identité n°12816649, achetant en faveur d'une société en constitution (Société DES SERVICES AGRICOLES BEN MOUSSA) le fonds de commerce exploité dans le local objet de contrat de location daté de 01/11/2012 enregistré le 19/11/2012 quittance n°18849, sis à chat Mariam Awled Sguir route touristique Sousse, les oppositions doivent être signifiées dans un délai de Vingt Jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur au lieu de l'exploitation de fonds de commerce vendu.

La vente a été publiée aux quotidiens, Achourouk et Le Quotidien le 24/10/2020.

2020S01144FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 13/10/2020 enregistré à la recette des finances de Jdayda le 9/10/2020 n° d'enregistrement 20200603 n° de reçu M022131. Les héritiers de Mohamed Nacer Ettjanie El Hamdi ont cédé à Slim Boughammoura la totalité du fonds de commerce avec tous ces éléments corporels et incorporels exploite comme pharmacie catégorie B avenue Habib Bourguiba Jdayda.

Les oppositions éventuelles sont recevables entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours qui suivent la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 28/10/2020 et au journal le Quotidien du 28/10/2020.

2020S01145FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 20/10/2020 enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal n°20201619 d'enregistrement n° du reçu MO51696.

Chahira Jdidi Bagana a cédé à Lotfi Chabaan et Youssef Boujnah la totalité du fonds de commerce, sis Cité Commerciale Kssar-Hellal avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié au journal "Echourouk" du 28/10/2020 et au journal le "Quotidien" du 28/10/2020.

2020S01146FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Société «bellil de commerce» en la personne de son mandataire Mr. Noureddine Ben Romdhane Bellil propriétaire de la carte d'identité nationale n°03965696 résident à 07 Avenue Bizerte Eljem Mahdia déclare avoir vendu tout le fonds de commerce destiné à salle d'exposition de vente des portes sis à la Route de Souassi Eljem suite au contrat rédigé le 14/10/2020 sous seing privé du 14/10/2020 enregistré à la recette des finances le 16/10/2020 quittance n°M040131 à la société «HADWANE et frères de commerce» en la personne de son mandataire Mr Wassim Ben Ahmed Kochbati propriétaire de la carte d'Identité nationale n°09437848 résident à Awled Hannachi Chorbane Mahdia.

Toutes les oppositions doivent être adressées au bureau de l'avocate maître Bouamoud Hayet Rue Taib Mhiri immeuble Julious Eljem et ceci dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au Journal officiel de la République Tunisienne.

2020S01147FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 23/10/2020 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 23/10/2020 sous n°20202048 Quittance n°033667, Mme Salma Bent Abdelkhader Ziou, CIN n°11088393, a vendu à Mr Mouez Ben Mohamed Boukadida, CIN n°09336933, la totalité du fonds de commerce situé au Boulevard Charles De Gaulle Sahloul Sousse.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Ben Aicha Hatem de la société Ben Aicha frères avocats et conseils à son bureau sis à immeuble Zine Elabidine bureau n°51 rue Yeser Arafat Sahloul Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

2020S01150FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Sahbi Rouis

Avocat à la cour de cassation

Rue Haffouz Imm. Intilaka Esc. B3 Sfax

Tél-Fax : 74.201.590

000832714/G

Par acte sous seing privé en date du 02/10/2020; enregistré à la recette

des finances de Sfax le 6/10/2020 sous numéro 20204472, numéro de quittance 74746 Monsieur Zin Marzouki a cédé à Madame Nour Houda Boukiriw Ep. Hafeth Bellaaj la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels et qui est conçu pour vente des Fruits secs sous le nom «Fruit Zin» sis à la route Menzel Cheker km 0.5 Sfax.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au JORT entre les mains de l'Avocat rédacteur du contrat.

Cet extrait a été publié au journal quotidien «Sabeh» n°22861 du 20/10/2020.

2020X01476FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé daté le 6/12/2019, enregistré à la recette des finances Aboukacem Chebi Sfax le 3/01/2020 enregistrement n°20200040 quittance n°M000809, Mr. Ahmed Allouch CIN n°08414875, a vendu et cédé Mr. Nabil Houiji CIN n°07800967. Tout le fonds de commerce, avec ses éléments corporels et incorporels, sis à la route Manzel Chaker km 1.5 Sfax. Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur : Route Manzel Chaker km 1.5 Sfax dans un délai de 20 jours dès la date de la publication au JORT.

Publiée au journal "Assabah" du 23/10/2020.

2020X01481FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date 16/10/2020 enregistré à la recette des finances Kerkena Sfax sous le n°20100704 reçu n°13943 le 19/10/2020, Hichem Hadhri, demeurant à Ouled Bouali Kerkena Sfax; CIN 01342585 délivrée le 23/8/2019 a cédé à Mohamed Jomaa Hajji demeurant à Chergui Kerkena cin 05249567 délivrée le 28/5/2014 la totalité du fonds de commerce exploité actuellement restaurant dans le local sis à la rue Mongi Bali Sfax, comprenant tous les éléments corporels incorporels notamment la clientèle et l'achalandage et équipements.

Un avis est paru au journal Echourouk le 23/10/2020 page 6.

Les oppositions peuvent être formées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT au lieu du fonds de commerce précité entre les mains de l'acquéreur Mohamed Jomaa Hajji.

2020X01486FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 23/9/2020 enregistré à la recette des finances de Médenine le 24/9/2020 sous le n°M070695, Mr Mongi Ghourghar CIN n°057100733 et Mme Fouzia Charawandi CIN n°05756539 ont vendu à Mr Ali Zerrim CIN n°03550565 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits alimentaires en détail sis à 61 Rue Mansour Elhouche Médenine et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains du Maître Ali Nouar Avocat dont son adresse à immeuble Ettaoufik Médenine, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020X01488FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 28/7/2020 et enregistré à la recette des finances de Midoun le 29/7/2020 sous le numéro 20201858 Madame Rim Guerfala Ep Labbassi, titulaire de la carte d'identité nationale n°05767132 a vendu à Amira Bent Mokhtar Dakhli titulaire de la carte d'Identité n°09125303 la totalité des fonds de commerce exploité comme Pharmacie au local sis à la route Ennadhour Djerba Midoun et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

La présente annonce a été publiée au Journal Achourouk du 21/10/2020.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Madame Amira Bent Mokhtar Dakhli domiciliée à Zarzis Immeuble Dakhli route de Médenine dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020X01495FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé du 30/6/2020 et 10/7/2020 enregistré le 9/10/2020 à Sfax Diar El Wafa sou numéro 11207458 monsieur Chedly Kchaw a vendu à Mouhamed Karrat le fonds de commerce d'un atelier de bobinage et de réparation de moteurs électriques situé à la rue Houssine Bouzaiene n°60 Sfax.

Toutes les oppositions devront être soumises au local de fonds de commerce chez l'acheteur dans les délais déterminés.

Cette annonce a été publiée au Journal Echourouk le 20/10/2020.

2020X01500FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 21/10/2020 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 23/10/2020 (n°2024936 reçu M80070), Mr Hassen Landolsi (MF L1462825) demeurant à la rue Bessetin Testour a cédé la totalité du fonds de commerce destiné à la vente et la réparation des téléphones portables avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis au 64 Rue Khaled Ibn Walid Cité Taieb Mhiri Tunis, en faveur de Mr Nadhir Ben Attia domicilié au marché du gros, avenue Bourguiba Testour.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acquéreur Mr Nadhir Ben Attia à son adresse au marché du gros, avenue Bourguiba Testour dans 20 jours à partir de la publication de cet avis.

Cette vente a été publiée au Journal Echourouk le 25/10/2020.

2020402183FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Ridha Denguir

Avocat à la cour d'appel

11, Rue Malta Sghira Tunis

MF : 0723916H/000/P/A

En vertu d'un acte sous seing privé du 14-10-2020 enregistré à la recette des finances le Lac Tunis le 16-10-2020 sous le n°M069757 la société CHEZ NOUS FAST FOOD ; SARL; au capital de 5000 dinars; dont le siège social est à immeuble Rosalys; unité B01 : avenue de la Bourse; les Jardins du Lac 2 la Marsa Tunis immatriculée sous le n° unique 1582301D représentée par son gérant Mr Hichem Mahjoub titulaire de la CIN n°00092991 a vendu à Mr Walid Zouari titulaire de la CIN n°03791271 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels tout genre de commerce sis à immeuble Rosalys ; unité B01 : avenue de la Bourse; les Jardins du Lac 2 la Marsa Tunis.

Les oppositions se font au bureau de maître Ridha Denghir; 11 rue Malta Sghira Tunis 1001 au 1er étage dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date d'insertion de l'annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée à Alchourouk le 22-10-2020.

2020402185FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 28 septembre 2020 Monsieur Hassen Ben Khaled Ben Abdallah Karoumi a vendu à Monsieur Alia Ben Khaled Ben Abdallah Karoumi le fonds de commerce à usage de restaurant, sis à la Rue Ennkhilet n°2 Ariana.

Les oppositions doivent être faites à l'acquéreur au restaurant sis à la Rue Ennkhilet n°2 Ariana dans un délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au Journal Le quotidien du 14 octobre 2020.

2020402210FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 9/10/2020 enregistré à la recette des finances rue El Jazira sous le n°20302574 quittance n°M052540 en date du 19/10/2020, Mr. Mehdi Hannachi a loué à Mr.Hatem Chaouachi (gérant de la société Chaouachi Packaging), son fonds de commerce exploité dans le local sis à la Rue de la Commission n°18 bis Tunis, à usage commercial avec tous ses éléments corporels et incorporels.

2020R02370FCCC3

Location gérance de fonds de commerce

Par le biais d'un ASSP conclu le 20 juillet 2020 enregistré le 22 septembre 2020 à la recette Menzah VI quittance 084868, enregistrement 20304672 monsieur Hafadh Badhiaf titulaire de la cin numéro 03136460 a loué le fonds de commerce (en location gérance) lui appartenant sis à la rue Hédi Nouira au rez-de-chaussée de la résidence Elyamama cité Nasr 2 destiné à l'exploitation d'un café et ce pour monsieur Wael Masmoudi titulaire de la cin numéro 08873950 pour une durée d'une année renouvelable à partir du 1 septembre 2020 jusqu'au 31 août 2021, le loyer mensuel est fixé à trois mille cinq cent dinars (3500 dinars) publié au journal Essahafa du 26/3/2020.

2020402186FCCC3

Location gérance libre d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 01 juin 2020, et enregistré à la recette des finances Montplaisir le 23 octobre 2020, Quittance n°M074948; Enregistrement n°20304700 ; la Société CIVILE IMMOBILERE KLIPPER au capital de 100.000 Dinars Tunisiens, inscrite au Registre National des Entreprises sous le n°1537659 C, Représentée par son gérant Monsieur Bouraoui Zaanouni; a loué en gérance libre à la Société GOUT ET TRADITION, société à responsabilité limitée, au capital de 10.000 Dinars Tunisiens, inscrite au Registre National des ;Entreprises sous l'Identifiant Unique n°1658426H, représentée par sa Gérante Madame Henda Hammami Epouse Sassi ; la totalité du fonds de commerce à usage de fabrication et commercialisation en détail des produits de pâtisseries, de sucreries, de chocolaterie, de glaces et des salés ; ainsi que tous produits similaires et dérivés, exploité dans le local sis au : 22 rue Niger Tunis, et ce pour une durée d'une année renouvelable tacitement commençant le 01/6/2020 et se terminant le 31/5/2021.

Cette annonce a été publiée aux deux Journaux Le Quotidien et Echourouk du 28 octobre 2020.

2020402196FCCC3

Location Gérance

Suivant acte ssp, daté du 8/10/2020 enregistré à la recette de la Goulette le 16/10/2020 sous le n° 80304759 Quittance 78380, Mme Heda Swilah, a donné à Mme Warda Mhamdi en location gérance sous toutes les garanties de fait et de droit la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à 90 Avenue Farhat Hachad Kram Gharbi et ce pour une période de 2 ans renouvelable par tacite reconduction à partir du 1er octobre 2020.

Toute opposition sera rendue entre les mains du bailleur sis à 90 avenue Farhat Hachad le Kram ouest, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T

Le présent avis est déjà paru aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 29/10/2020.

2020402211FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Association pour le travail de développement à l'école primaire, Jardin El Menzah 2.

Adresse : Ecole Primaire d'El Menzah 2 Mnihla Ariana.

Objectifs :

- Travailler pour développer le travail pédagogique à l'école et le lier aux exigences du développement social, culturel et économique

- Lier le lien et la coopération entre l'école et l'environnement social, culturel et économique

- Participer à la prise de mesures pour assurer le fonctionnement des travaux scolaires dans les meilleures conditions.

Président : Amel Messaoudi

Secrétaire général : Houcem Echaouch

Trésorier : Mongi Saidi.

2020T01037APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Amicale des employés des affaires sociales de Bizerte.

Siège social : Direction régionale des affaires sociales, rue Med Salah Baratli 7000 Bizerte.

Sujet : Association culturelle, de divertissement et sociale.

Objectifs :

- Soutenir la prise de conscience de l'aspect social des agents et l'esprit de solidarité et de synergie entre leurs enfants

- Renforcer les liens entre tous les acteurs à travers les activités culturelles et sociales que nous entreprenons

- Prendre en charge l'état social des personnes impliquées à travers les services et les aides qu'elle met à leur disposition

- Rendre hommage aux collaborateurs de l'administration régionale des affaires sociales de Bizerte et leurs enfants distingués et les encourager à exceller.

Président : Ahmed Malek

Secrétaire générale : Jemili Chrifa

Trésorière : Hichri Beya.

2020T01041APSF1

Constitution d'un syndicat

Suivant acte sous seing privé en date 22/8/2020, enregistré à la recette des finances de Nabeul le 7/9/2020 n° de quittance M059438, n° d'enregistrement 20802468.

Il a été constitué un syndicat :

Dénomination : Syndicat IBIZA

Siège social : Division de l'agence immobilière résidentielle, cite Alwafe Nabeul

Objet : Syndic Immobilière

Durée : 99 ans

Président du syndicat : Slimen Bououd

Vice-président : Sahbi Boughzela

Secrétaire générale : Sana Bouguerra

Trésorière : Jihen Nkaies

Trésorier adjoint : Mohammed Jeridi.

2020R02366APSF1

Constitution de syndic

Suivant l'assemblée générale constitutive du syndic de la résidence «BABYLON GARDENS»

Suite à l'assemblée générale réunie le 21 décembre 2019 et à son procès--verbal enregistré à la recette des finances el Menzah 6, sous le n°20700776 (quittance n°M014452)

Et suite à l'approbation de la municipalité d'Ariana en date du 21 septembre 2020 sous le n°2965.

Il a été constitué un syndic des propriétaires de la résidence «BABYLON GARDENS» sise à Jinen Ennaser.

Le syndic est constitué par messieurs :

Amine Safta (président du syndic)

Tarek Bahri (vice-président du syndic)

Hamdi BenTicha (trésorier).

2020R02381APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association «El Borgene» pour l'environnement et le développement durable.

Adresse : Avenue Habib Bourguiba 5100 Mahdia.

Objet : Environnement et Développement.

Objectifs : Contribuer à réduire la pollution environnementale des moteurs de véhicules.

Soutenir les efforts de l'Etat pour promouvoir les énergies renouvelables dans le domaine du développement des transports.

Soumettre des propositions aux autorités concernées pour améliorer les performances du secteur des transports.

Les fondateurs : Romdhan Sfar - Mohamed Griguich - Mongi Ben Salem - Hichem Ben Brahim et Fethi Ben Slema.

2020S01077APSF1

Constitution d'une association

- Nom de l'association : Jeunes ambassadeurs pour le développement local

- Siège : Number 455, Al-Shabak Well, Sousse

- Objet : socio-culturel

- Activité : Contribuer à l'Intégration des jeunes dans le processus de décentralisation et les impliquer dans la promotion du développement local

- Le numéro et la date du dossier d'inspection : 10 août 2020, n°1382.

- Commission :

Le Président : Houssem Ghades

Trésorière : Shaiima Ben Fardj

Secrétaire général : Oucef Mannai.

2020S01143APSF1

Constitution d'un G.D.A

Dénomination : G.D.A el Jedida el Hosb Zanouch

Siège social : Jedida el Hosb - Zanouch

Reçu n° : 5568 en date du 24 septembre 2020

Objectif : Mise à disposition d'eau potable et bonne gestion du complexe

Président : Gassmi Ahmed Ben Salah

Trésorerie : Gassmi Kamel Ben Omar.

2020X01499APSF1

Homologation de résolutions

Union Sportive d'el Mourouj

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire n°03/2020 fait le 11/9/2020, enregistré à la recette des finances el Mourouj le 16/10/2020 sous le numéro d'enregistrement n°20703609, et sous le numéro de quittance M060246 et suivant le procès-verbal de l'assemblée électorale n°4 fait le 20/9/2020, enregistré à la recette des finances el Mourouj le 21/10/2020 sous le numéro d'enregistrement n°20803695, et sous le numéro de quittance M061070, il a été décidé ce qui suit :

L'ancien nom de l'association Mourouj de Sport Pour Tous a été changé par le nouveau nom : Union sportive d'el Mourouj.

Objectifs :

- Former, encadrer les jeunes et développer leurs capacités physiques et techniques dans plusieurs spécialités sportives, et participer à diverses compétitions sportives sous l'égide des fédérations impliquées.

- Développer les capacités des jeunes dans les domaines suivants: volontariat, citoyenneté, santé et environnement.

Siège de l'association : Avenue el Mahdia, résidence «Salma» Bloc E Appartement n°3, Mourouj 1.

Membres : Président : Zeer Hatem, Vice-président : Hadhri Abdelatif, Secrétaire général : Chanoufi Dhekra, Secrétaire général adjoint : Barhoumi Mohamed, Trésorier : Ben Nour Ahmed Zied.

2020T01044APSF2

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Syndicat

Des propriétaires associés du complexe immobilier

Complexe de Shatt à Al Baghdadi - Gouvernorat de Monastir

Sur la base d'un procès intenté par l'Union des Propriétaires Participants et après l'ouverture de la séance en présence des propriétaires qui ont signé la carte de présence qui l'accompagne, l'élection a eu lieu :

Mr Mohamed Kharrat, de nationalité tunisienne, en tant que président de la Commission, titulaire d'une carte d'identité nationale numéro 05271746 délivrée à Tunis le 8/02/1999.

Mr Faouzi Kharrat, de nationalité Tunisienne, Trésorier de la commission, titulaire d'une carte d'Identité nationale numéro 05245488 délivrée à Tunis le 7/3/2000.

Mr Chokri Hachicha, secrétaire général de la Commission, de nationalité tunisienne, titulaire d'une carte d'Identité nationale numéro 05360007 délivrée à Tunis le 02/12/2017.

La nouvelle commission a été chargée de payer les valeurs Impayées jusqu'à ce jour, selon les lois en vigueur.

Le compte rendu de la séance a été enregistré auprès de la recette des finances sous le numéro 20801755 en date du 02/10/2020.

2020X01485APSF2

Avis

Syndic des copropriétaires de l'immeuble du 25 Av Habib Bourguiba - Tunis

Par PV de l'assemblée des copropriétaires de l'immeuble du 25 Av Habib Bourguiba - Tunis en date du 13 novembre 2019 enregistré à la recette des finances Habib Thameur le 02/01/2020 n°200700224 reçu M5745, il a été décidé de renouveler le bureau du syndic de l'immeuble ainsi :

Président : Ali Baba

Membre : Habib Slim

Membre : Bahri Gnaoui.

Dont avis.

2020402179APSF2

Avis

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 19 juillet 2020 pour élire un nouveau comité Syndical de la résidence le palais Selma Cité El Menzah 7 Bis qui est enregistré à la recette des finances d'el Menzah 6 en date du 23 juillet 2020 sous le numéro 20803327 Quittance numéro M069040 et approuvé par la Municipalité de l'Ariana le 20 octobre 2020.

Il a été décidé la nomination de :

Madame Sihem Hamoudi : Présidente

Madame Amel Ghaoui : Trésorière

Monsieur Mohamed Chaker Ben Marzouk : Secrétaire Général

Madame Manana Guidira et Monsieur Borheneddine Chtioui : Membres.

2020402197APSF2

Composition du nouveau bureau du syndic de la résidence Mirabella

Siège : Résidence Mirabella Rue Asma Belkodja - Selma City

El Menzeh 7 Bis 2092 Tunis

Suivant acte sous seing privé de l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires établie en date du 12 janvier 2020, enregistré à la recette des finances - El Menzeh 6, le 02 mars 2020 sous le n°20801320 n° de quittance M028622 dont copie déposée à la municipalité Ariana sous le numéro 1705 en date du 22 juin 2020, il a été décidé ce qui suit :

Election du nouveau bureau du syndic pour une durée de deux années constitué des membres suivants :

- Madame Awatef Marzouki Fitouri : Présidente du syndic;

- Madame Ines Ben Jemaa Garali : Trésorière ;

- Monsieur Chokri Ben Sassi : Secrétaire Général ;

- Monsieur Slim Chahed : Membre ;

- Monsieur Helmi Chbil : Membre.

2020402202APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Mongi Drine

Avocat

Tel : 71.331.320

M.F : 0707412TP000

A la demande de Mr Jamel Tbolbi, demeurant à la rue Ali Belhouen l'Ariana, contre Mme Maha Ammar 16 bis rue Ahmed Rami, Tunis A la diligence de Maître Mongi Drine Avocat à la cour de cassation demeurant 43 avenue Habib Bourguiba Esc. D 1er étage Bur. 140, Tunis 1000.

Immeuble saisi : Objet du T.F 142846 Tunis dénommé «Elwafa» consistant en un terrain de 600 m² sis prés avenue Farhat Hached Gammarth comprenant une maison en cours de réaménagement contenant une cave d'une superficie de 365 m² et un rez-de-chaussée d'une superficie de 353 m² avec petite véranda et un couloir avec escalier, grand salon, cuisine deux chambres une salle d'eau et salle de bain et un premier étage d'une superficie de 333 m² contenant un salon avec donne et trois chambres à coucher et deux salles de bains et équipé par un ascenseur et un logement pour le gardien de 15m².

Mise à prix : 1.060.000,000 DT frais en sus.

Date d'Adjudication : l'Adjudication aura lieu le mardi 01 décembre 2020 à 9h du matin à l'audience de la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Tunis sis au Palais de Justice rue Bab bnet Tunis.

Observation : La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail.

2020T01045VEPA1

Vente aux enchères publiques

(Folle enchère)

Maître Ben Salah Houweida

Tél : 98.249.952

La partie poursuivante : Mohamed Salah Arfaoui.

La partie saisie : Lotfi Ben Amor Ben Ali Trabelsi.

L'avocate : Maître Ben Salah Houweida.

Le fol enchérisseur Abdelhamid Elbejaoui (son avocat Charfeddine Dhrif) habite à Ansarin Tebourba Mannouba. Prix d'adjudication deux cents vingt deux mille et cinq cents dinars (222.500.000) les frais deux mille neuf cents quatre vingt dix huit dinars et 028 millimes (2998.028).

Propriété saisie : 696.750 parties de 31430 partie de bien «jedaida 17» titre foncier 20390 Mannouba ; une villa composée de deux étages située à Jedaida ancienne.

Mise à prix : le prix de la partie saisie est deux cents vingt deux mille et cinq cents dinars (222.500.000) sauf les frais d'adjudication.

Date et lieu de la vente : le 25 novembre 2020 à 9 H du matin au tribunal de première instance de Mannouba.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2020R02350VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la STUSID BANK en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis rue Hédi Karai Tunis.

Partie saisie : Najoua Bent Ahmed Stambouli, demeurante à Immeuble Trocadéro Sousse, titulaire de la CIN n°04152012.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°84229 Sousse d'une superficie de 424 m² dénommé «NAJOUA» et sis à Khézama Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 623 303 D 800 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le jeudi 3/12/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Condition de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2020S01141VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie :

La Société "Société Agro-Frech", en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis rue Ibn Sina n°24 Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts indivises qui sont de l'ordre de 8442 / 8850 parts du titre foncier n°77 Monastir d'une superficie de 8850 m² dénommé «ERRMADA» sis à Sahline.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 740 263 DT 240 auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 02/12/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2020S01142VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cours de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu

5ème étage bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes Immobilières au tribunal de première instance de Monastir et ce le mercredi deux décembre deux mille vingt (02/12/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Monsieur Omrane Ben Halima élisant son domicile à la Société Globale de Recouvrement à son siège sis 133 Rue Moularès, Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous qui a élu son domicile légal se rapportant à cette affaire à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax.

Son matricule fiscal : 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Mohamed Salah Boukid, sa carte d'identité nationale n°06842079 domicilié Cité des Jardins Jammel.

Immeuble à vendre : L'ensemble des parts indivises qui s'élèvent à 134,937 parts de la totalité des parts dont le nombre est de 6.477 parts revenant à la partie saisie et se rapportant à l'Immeuble immatriculé objet du titre foncier n°44922 Monastir dénommé «El Kalia» sis au secteur de Jammel.

Sud, Délégation de Jammel, Gouvernorat de Monastir au niveau de la Route publique reliant Jammel à Beni Hassen et qui se compose d'une parcelle de terrain nu de forme oblique couvrant une superficie totale de 6477 m².

Acte d'appui d'exécution : L'injonction à payer n°9867 rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Monastir en date du 30/7/2015 et qui a été signifiée par Maître Ridha Jatlaoui Huissier de Justice à Jammel suivant son exploit n°8434 en date du 14/9/2015.

La mise à prix de l'ensemble des parts appartenant au débiteur saisi et indiquées ci-dessus a été fixée par l'expert judiciaire Monsieur Khalifa Bouzagrou en vertu de l'ordonnance sur requête à vingt mille deux cent quarante dinars et 550 millimes (20.240.550 d) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'Immeuble : La visite de l'immeuble est possible durant tous les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif.

N.B : Pour consulter le cahier des charges, il y a lieu de contacter le greffe du tribunal de première instance de Monastir ou l'Etude de Maître Slim Bouasaida, Avocat à la cour de cassation, sise à l'Avenue Habib Thameur immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un Avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2020X01478VEPA1

Vente

La créancier saisissant : Béchir Kacem, CIN n°08404103 domicilié à Montazah Khan Khalili Route de Sidi Mansour km 4.5 Sfax.

Le débiteur saisi : Imed Chaari, demeurant Rue Ibne Khaldoun n°11 Avenue Ahmed Tlili Chihia Sfax CIN 05263213.

L'avocat poursuivant : Maître Nejib Feki, Avocat à la cour de cassation ayant son étude 11 Rue Taieb Mhiri 3000 Sfax. Matricule fiscal : 168450YAP000.

Immeuble à vendre :

L'immeuble se compose d'une parcelle de terrain clôturée sur laquelle a été édifiée une villa comportant un étage supérieur appartenant au frère du débiteur précité Hédi Chaari et qui se compose d'un hall, un, selon, 4 chambres, une cuisine, une salle de bain, une WC, une véranda et une salle de bain ayant une superficie couverte de 155 m² ayant une annexe à l'angle Sud Est de l'immeuble d'une superficie de 15 m² avec une chambre extérieure à l'Angle Sud Est d'une superficie de 8m².

L'immeuble est branché aux deux réseaux, d'électricité et d'eau potable. L'état de sa construction et des équipements est moyen en général.

L'endroit : L'immeuble est sis à la Route de Teniour km 6 Sfax à une distance d'environ 550 mètres de la Route Précitée.

Les limites : L'immeuble est limité au Sud par Sabeur Chaari à l'Est par Hédi Chaari au Nord par une Rue et à l'Ouest par Khaled Charfi.

Date et lieu des enchères :

Le matin du lundi trente novembre deux mille vingt (30/11/2020) à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax Rue Abou Kacem Chebbi à Sfax à neuf heures du matin et heures suivantes.

Mise à prix : Cent quarante quatre mille dinars (144.000,000) d'après le rapport de l'expert Mohsen Ben Hassen Khemakhem chargé en vertu de l'ordonnance en référé numéro 2/83/20 rendue par le Président du tribunal de première instance de Sfax en date du 27/5/2020 en plus des divers frais.

La visite de l'immeuble à vendre est possible chaque jour durant les horaires de travail.

Pour d'amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier de charges où l'étude de Maître Nejib Feki Avocat à la cour de cassation sise 11 Rue Taieb Mhiri 3000 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2020X01479VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble suite à une saisie immobilière

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Mahdi Louati

Avocat

Rue Ahmed Sekilli Imm Khalij app 101 Sfax

Tel/Fax : 70 032 360

MF : 1365061/W/A/P/000

Le poursuivant : Mohamed Chabchoub, gérant de société, titulaire de la CIN n°01093256 demeurant à la route Gabès km 9 Sfax, son domicile à l'étude de son avocat maître Mahdi Louati, rue Ahmed Sekilli Imm Khalij app 101 Sfax.

Le saisi : Ali Aloulou (débiteur), gérant de société titulaire de la CIN n°05258371, demeurant à la route Menzel Chaker km 2.5 Sfax

Avocat poursuivant : Maître Mahdi Louati, avocat, rue Ahmed Sekilli imm Khalij app 101 Sfax.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite à une saisie immobilière faite par maître Norhene Haj Taieb huissier de justice sous le num 6392 le 3/3/2020 sur toute la propriété non enregistrée ouvre sur le nord donnant sur la rue Al Tabari, rue Al-Hasairi, est bordée par le sud de Mohamed Aloulou, à l'est badr Aloulou, et à l'ouest Taoufik Aloulou et nord une approche de 10 m de large. C'est une villa rez-de-chaussée d'une superficie totale d'environ 300 m constitué d'un salon ouvert sur un salon pavé d'un excellent marbre, avec le début des escaliers en marbre qui vont directement sur le toit de la maison et comprend également 3 chambres pavées de glaçure ordinaire et à droite de l'entrée principale de la maison il y a une salle de douche carrelée de marbre avec une jakosie circulaire blanche et des toilettes.

Il contient également une chambre privée pour le couple, pavée de marbre, avec douche et toilettes, une porte donnant sur une véranda tribale, un jardin tribal d'environ 18 mètres, lumineux vers l'ouest du côté tribal, et d'une largeur de 6 mètres, une façade creuse et un carré creux rectangulaire, d'une longueur de 36 m. Une largeur de 1,5 mètre, lumineuse à l'ouest, et il y a aussi un géomètre avec un jardin sur le côté ouest de la boutique, la longueur d'environ 11 mètres, un creux, et une largeur d'environ 1,5 mètre, à l'est de l'ouest. Tel quel ou à droite de l'entrée de la maison se trouve une toilette d'environ 2 m de long et 1,5 m de large, et il y a un entrepôt ouest d'environ 9 m de long et 4 m de large pavé avec un comptoir de bar ouvrant avec une porte électrique et un blazer préparé comme la cuisine de la maison. La maison est équipée d'un chauffage central et d'une lumière Electrique et eau potable.

Mise à prix : Tout le saisi est fixé à cinq cent douze mille et neuf cent seize dinars (512.916.000 dt) terre et construction après réduction du prix de 40% auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 3.456.626 dt outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le mercredi le 25/11/2020 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du tribunal de première instance de Sfax 2, sise zone 3 rue 4 Ahmed Sekilli à coté de la filiale de caisse nationale de sécurité sociale.

Visite de l'immeuble : la visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est 170.972.000 dt par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

2020X01482VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Hédi Ben Mohamed Ben Ali Kammoun, CIN 01335037 demeurant à la route de Gremda km 2 rue 392 n°3 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «elhana» objet du TF n°87203 Sfax sis à la route de Mahdia km8 impasse Ghorbel Sakiet Eddayer Sfax consistant en un terrain clôturé d'une contenance de 12010 m² sur lequel est édifiée une villa en cours de construction d'une superficie couverte de 170m² et au coté sud il y a un air en ternite d'une superficie couverte de 168 m² délimité du coté sud par Tawfik Fourati, du coté est le TF n°34636, du coté nord par une rue de 10 mètres de largeur et du coté ouest par une entrée de 6 mètres de largeur.

Mise à prix : (150.000.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 30/11/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01489VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Société kammoun frères SARL, R.C : B1108791997 MF : 442617L siège social rue d'Alger immeuble Ben Zina n 022 sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'Immeuble dénommé «ichrak» objet du TF n°81600 Sfax sis à la région elhajeb délégation de Sfax sud gouvernorat de Sfax consistant en un terrain situé au sein du plan d'aménagement de la municipalité d'elhajeb Sfax d'une contenance de 8904 sur lequel est édifié un dépôt en métallique d'une superficie de 488 m² contenant une porte menant à une grande espace dont le toit en tolle les piliers en béton armé et le sol en sable clôturé de tous les cotés.

Le terrain est nue clôturé du coté est par des murs, de coté nord et ouest par un haie.

L'entrée contient une barrière mobile en fer la zone est équipée en l'eau potable et en électricité.

L'immeuble délimité du coté sud par la route Sidi Abid d'où son entrée, du coté nord par le TF n°249491 et du coté ouest par la parcelle n°24, 26, dans une coté et dans un autre coté la parcelle n°34 et 58.

Mise à prix : (529.872.000) après la réduction du pris du 40%.

La date et lieu de la vente : le 9/12/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01490VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Kamel Ben Ali Makhtoumi CIN 05599824 médecin interne demeurant à la route de Médenine km 0.5 Zarzis gouvernorat Médenine.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble consistant en un terrain nu constructible sis à Thouiher délégation Zarzis gouvernorat Médenine d'une contenance de 700 m² délimité du coté sud par Mabrouk Nouili au long de 28.30 mètres, du coté est au long de 24.00 mètres par une entrée privée ensuite par Abdesslem Krimi, du coté nord par une entrée commune ensuite boualleg au long de 28.30 mètres et du coté ouest au long de 25.25 mètres par Mabrouk Nouili.

Mise à prix : (70.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 23/11/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01491VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Société Djerba Evasion, SARL. MF : 1065258N, RC : B2062422008, dont le siège social à la zone touristique Mezeraya Djerba Médenine

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

Les immeubles saisis :

1) L'immeuble dénommé «tawfik» objet du TF n°37087 Médenine sis à Mezreya Djerba Médenine d'une contenance de 62 m² et l'immeuble dénommé «Laila» objet du TFN 2645 Médenine sis à Mezreya Djerba Médenine d'une contenance de 5500 m² consistant en un terrain clôturé contenant quelques palmiers et oliviers et une ancienne construction et un complexe connue par hôtel Djerba évasion composé de 3 étages :

Le sous sol est composé de 2 vestiaires pour les ouvriers, un bloc sanitaire, un hammam, des dépôts des débarras et un local technique.

Le rez-de-chaussée composé d'un parking, une entrée, une réception, un café, un bureau, un restaurant, une cuisine, 4 suites, un air équipé, une grande terrasse et une piscine. Le 1er étage contient des escaliers, 6 suites et des balcons.

Les deux immeubles sis à une Zone agricole hors le plan d'aménagement équipé en eau potable, en électricité et le réseau téléphonique.

Mise à prix : (1.959.392.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 23/11/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01492VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Attijerri de Tunisie (Attijeri Bank), S.A. R.C : B140811997, sise à 24 rue Hédi Karray Centre Urbain Nord, domicile élue étude maître Atitallah Adel sis à la Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Salem Ben Elatri Ben Massoud Atri CIN 05004193 commercant demeurant à la cité de l'union du Magrab Arab (UMA) Benguerden, Médenine

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisi :

1/ L'immeuble dénommé "aycha" objet du TF n°36312 Médenine sis à la route Ras Jdir Ben Guerden délégation Benguerden gouvernorat Médenine d'une contenance de 57 m² consistant en deux parcelles séparées :

La parcelle n°1 sis à la route nationale n°1 contenant un rez-de-chaussée composé de 3 parties :

Une partie appartenant à un magasin de vente du pain dont la grande partie revenant au TF 25910 Médenine.

Une partie exploitée comme une entrée pour la boulangerie revenant au TF n°25910 Médenine.

Une partie exploitée comme des escaliers menant au toit des constructions revenants au TF25910 Médenine.

La totalité de la parcelle n°22 est couverte délimité du coté sud est par une limite entre le TF n°25910 et TF n°36312 au long de 3.36 et du coté nord est au long de 6.46 mètres, du coté nord ouest par la route nationale n°1 au long de 3.57 mètres et du coté sud ouest par chawwate au long de 6.73 mètres.

La parcelle n°2 sis à la route nationale n°1 est composé de deux étages.

Le rez-de-chaussée exploité comme une partie d'un petit magasin délimité du coté sud est par une limite au long de 4.72 mètres, du coté nord est au long de 8.50 mètres, du coté nord ouest la route nationale n°1 au long de 3.92 mètres et du coté sud ouest par une limite ensuite chandoul au long de 7.96 mètres d'une contenance de 35 mètres.

Le 1er étage composé d'une partie exploité comme un balcon qui tient sur la route nationale et la 2ème partie composée des constructions qui constitue une partie des appartements édifiées au rez-de-chaussée du TF 25910 Médenine.

2/ L'immeuble dénommé «hana» objet du TF n°25910 Médenine sis à la route de Ras Jdir Ben Guerden - délégation Ben Guerden gouvernorat Médenine d'une contenance de 1035 m² consistant en deux parcelles séparées :

La 1ère parcelle composé de deux étages :

Le rez-de-chaussée sis au bord de la route nationale n°1 consistant en un grand magasin contenant un bureau, une toilette délimité du coté sud par une limite au long de 15.11 et 5.89 mètres du coté nord est par la partie saisie (objet de la RI 2840 Médenine) au long de 36.48 mètres, du coté nord ouest par la route nationale n°1 au long de 8.74 mètres, du coté sud ouest par la parcelle n°2 du TF n°36312 Médenine au long de 8.50 avec une déviation vers, le nord au long de 4.72 d'un coté et par Chandoul au long de 3.92 mètres avec une déviation vers le nord et au long de 8.07 mètres avec une déviation vers l'ouest est au long de 22.50 mètres, d'une superficie couverte de 612 m².

Le 1er étage contenant un balcon, des appartements d'une superficie couverte de 612 m². La parcelle n°2 sis au bord de la route nationale n°1 composé d'un rez-de-chaussée composé des escaliers, un magasin du pain, une boulangerie, des dépôts, une toilette d'une superficie de 423 m² délimité du coté sud est par une limite ensuite chawwate au long de 13.70 m², du coté nord est par un impasse au long de 32.40 , du coté nord ouest par la route nationale n°1 au long de 6.99 du coté sud ouest par la parcelle n°1 de TF n°36312 Médenine au long de 6.46 mètres avec une déviation vers l'ouest au long de 3.36 mètres avec la limite de TF n°36312 Médenine et au long de 3.35 mètres par chawwat d'un coté et d'un autre coté par une limite au long de 7.22 mètres avec une déviation vers l'ouest 1 mètre ensuite vers le sud est au long de 21.06 mètres ensuite le terrain objet de la Rln 2840 Médenine appartenant à la partie saisie puis la partie saisie.

Mise à prix : L'immeuble dénommé «aycha» objet du TF n°36312 Médenine (29.800.000) frais en sus.

L'immeuble dénommé «hana» objet du TF n°25910 Médenine (476.040.000) frais en sus, total : 505.840.000 dt.

La date et lieu de la vente : Le 23/11/2020 à partir de 9h du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01493VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, enregistrée au registre de commerce sous le n°B187881996, ayant son siège social au 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, avenue la Liberté Sfax.

Débiteur saisi : Bouchaala Omar Ben Ahmad, titulaire de la CIN n°08186313 demeurant à n°10 rue El Kadhi, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour d'appel, dont l'étude est sise à la rue Mohamed Ali n°42 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un étage de villa sis à la route Menzel Cheker km 5 impasse Malla Sfax à 1 Km de la route principale, d'une superficie de 215.83 m². Ses escaliers sont indépendants et en marbre, un salon de 17.64 m², deux chambres avec fenêtres de 17.5 m² chambre à coucher de 29.09 m² avec une fenêtre, salle d'eau et 2 placards, cuisine de 24 m² avec terrasse, couloir de 5 m², tous les fenêtres sont en aluminium et michlère avec le toit en staff. Il est équipé de l'électricité et de l'eau. Par le Nord l'entrée de Bouchaala Hédi, Est entrée, ouest Bouchaala Hédi, au coin Bouchaala Nouri.

Mise à prix : Cent Quatre vignt trois milles et huit cent soixante douze dinars (183.872.000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Aloulou Ahmad prés de la CNSS Sfax, mercredi 25 novembre 2020 (25/11/2020) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à la rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5, Sfax et ce aux mêmes horaires.

2020X01494VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après rabais de 40% de la mise à prix initiale

Etude Maître Ayadi Mohamed

Avocat à 7, rue Ali Bech Hamba - Sfax

MF : 581078/E/A/P/000

Poursuivant : Mseddi Abd ElMajid, CIN n°01099145, gérant de société, demeurant à la route de l'Aéroport Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ayadi Mohamed 7 rue Ali Bech Hamba Sfax.

Partie saisie : Hela Bent Nour Eddine El Karray, CIN n°01264141, profession Inconnue ; demeurant à son domicile élu chez Maître Kallel Khaled à la société Toumi et Sié d'Avocats rue Habib Maazoun Immeuble Chakroun 2ème étage Sfax.

Il serait adjugé le Mercredi 25/11/2020 à 9H du matin devant l'audience des saisies Immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2 sise à la 3ème Zone 4 rue Ahmed Aloulou Sfax la totalité de l'Immeuble objet du titre foncier n°52330 Sfax nommé «Nour 14» consistant en un terrain clôturé sis au sud ouest de Sfax Dar Ghlème au bord route Soukra et coin route pavée appelé rue El Acha km 2 Sfax, borné au sud par héritiers Hamda Baklouti, à l'est El Bachraoui au Nord route Soukra d'où son entrée.

La superficie du terrain saisi est de 455.00m² où est bâti une villa composée d'un rez-de-chaussée de 97,75 m² de superficie et un étage de 73,65 m² de superficie et extensions.

L'Immeuble est muni de l'électricité et de l'eau potable, muni de chauffage central. Il comprend aussi un lot technique de 02,60m² de surface et un garage de 24,18m² de surface et un celier de 07,91 m² de surface.

La mise à prix : le prix initial est fixé à 196.200.000 dinars auquel s'ajoute les frais Taxés à la 1ère audience soit 3620.109 d ainsi que les frais qui seront taxés à la 2ème audience

La visite de l'immeuble : Peut être faite tous les jours de 8h du matin à 17h du soir.

Pour plus de renseignements s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consignés le tiers de la mise à prix.

2020X01496VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivant : La Société Tunisienne de Recouvrement de Créances. S.A., sise 52 avenue Habib Bourguiba Immeuble STB. Registre de commerce n°B196131999. M.F : N°719413 J. En sa qualité de créancière hypothécaire saisissante.

Partie saisie :

Lotfi Ben Jilani Chouikh, C.I.N. n°04610476, demeurant à Tunis rue Lakouas, Impasse Elma n°3.

En sa qualité de créancier hypothécaire saisie.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis.

(Matricule Fiscal : 000/P/A/513271 Z).

Immeuble objet de la vente :

L'immeuble objet du titre foncier n°80735 Tunis se situe à la cité Ettahrir municipalité rue Ghalboun Ibn El Hassen, d'une largeur de 12.00 mètres.

L'immeuble consiste en une parcelle de terrain de forme triangulaire dont les cotés ne sont pas égaux, et d'une façade sur la rue de 33.00 mètres.

La superficie de l'immeuble est de 446.00 m² avec les dimensions ci-après : - 33.00 m environ de façade sur la rue - 30.00 m environ de la façade gauche. - 15.00 m environ du coté arrière. 13.00 m du coté droit.

L'immeuble est composé de 4 parcelles : - parcelle n°1 : 265 parts de 526 parts (265/526) propriété de Jilani Ben Othmen Ben Ben Ammar Chouikh. - parcelle n°2 : 96 parts (96/526) propriété de Fethi Ben Jilani Ben Othmen Chouikh. - parcelle n°2 : 80 parts (80/526) propriété de Ilyes Sleheddine Ben Sleheddine; Ben Khlifa Hmila.

- parcelle n°4 : 85 parts (85/526) propriété de Lotfi Ben Jilani Ben Othmen Chouikh. Cette parcelle est objet de la saisie immobilière.

Description de l'immeuble appartenant au défendeur : Se situe à la partie extrême gauche sur la rue et consiste en un local d'habitation au rez-de-chaussée seulement.

La construction est bâtie sur une parcelle de terrain de forme rectangulaire dont les cotés ne sont pas égaux se situe à la partie gauche de l'immeuble. Devant la construction se trouve une superficie non couverte de 4 mètres de largeur et de longueur entre 7.90 mètres et 11.40 mètres et d'une superficie totale de 38.60 m².

La superficie de la construction est de 85.00 m².

La construction est composée de : - cour non couverte de 38.60 m². - Salon de 29.12 m². -2 chambres à coucher à gauche de l'entrée. Et une petite salle de bain dans une des chambres à coucher. La superficie totale de la construction est de 85.00 m² y compris les murs internes et extérieurs ainsi que les couloirs.

Les loyers de l'immeuble appartenant au défendeur s'il était loué peuvent être estimés à 400 dinars par mois.

L'Etat de la construction : relativement moyenne vu que la construction appartenant au défendeur est un studio avec une petite superficie.

La construction initiale de l'immeuble est la propriété du père du défendeur Jilani Ben Othmen Chouikh qui l'a acquis de la société SNIT d'une superficie totale assez importante de 446 m².

Les murs extérieurs en briques d'une épaisseur de 25 à 30 cm. La structure est en béton armé. Le toit en dalle béton et briques. Les murs intérieurs en briques d'une épaisseur de 10 cm. Le sol est en carrelage marbré de 25x25 cm. Les portes et fenêtres en bois ordinaires.

L'immeuble a été partagé entre le propriétaire et ses enfants comme suit : - le père Jilani Ben Othmen Chouikh : 265 parts. - Fethi Ben Jilani

Ben Othmen Chouikh : 96 parts. - Ilyes Sleheddine Janiour : 80 parts - Lotfi Ben Jilani Ben Othmen Chouikh : 85 parts. La totalité des parts est de 625 parts.

L'immeuble est équipé de toutes les commodités à savoir l'eau potable, l'électricité et le réseau d'assainissement.

Mise à prix :

Soixante dix sept mille neuf cent cinquante un dinars et 750 millimes (77.951,750) hors frais.

Date et lieu de vente :

Mardi 1 décembre 2020 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Tunis.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devront obtenir l'autorisation du gouverneur.

2020402191VEPA1

Avis aux créanciers

Avis appel d'offres

Cession de la Société Touristique La Turquoise

Hôtel Almaz Hammamet Sud à un tiers

M.F : 381433/Q/A/M/000

R.C : B157751996

En exécution de la décision du juge de l'entreprise auprès du tribunal de première instance de Tunis en date du 20/10/2020 de procéder à la publicité de l'appel d'offres pour la cession de la Société Touristique la Turquoise à un tiers consistant en la totalité de l'hôtel Almaz Classé 3 étoiles, située à Hammamet Sud, d'une capacité de 350 lits, édifié sur un terrain d'une superficie de 18. 081 m² situé à Yasmine Hammamet, le contrôleur à l'exécution Monsieur Taoufik Mourad Rekik 105 Av Ariana les Roses, Résidence la Perle d'Enasr, Ennasr II, 2037 Ariana, Tel : 70.853.230 / 98.307.744 / 29.49.77.77 informe le public que tout soumissionnaire désirant participer à l'appel d'offres doit retirer le cahier des charges auprès de son bureau contre paiement de la somme de 200,000dt non remboursable.

Les soumissions, accompagnées des documents énumérés dans le cahier des charges, devront être expédiées par rapide poste à l'adresse du contrôleur à l'exécution, l'enveloppe extérieure ne devant porter aucune mention de nature à suggérer l'identité du soumissionnaire. Elle doit porter la mention «Ne pas ouvrir-confidentiel Appel d'offres pour la cession à un tiers de la Société Touristique La Turquoise" hôtel Almaz".

La date limite d'envoi des offres est fixée au 29/11/2020, le cachet de la poste faisant foi.

Toute offre parvenue après la date limite sera automatiquement rejetée.

2020R02345VEPA2

Clôture de faillite

Société «SEM GALVA»

S.A.R.L

Capital social : 50 000,000 DT

Siège social : Zone Industrielle Jarzouna Bizerte

R.C : B2481422008

(Tribunal de Première Instance de Bizerte)

M.F : 1075592F

Le 7/5/2019, le tribunal de première instance de Bizerte a décidé, par l'intermédiaire de sa chambre commerciale présidée par Mme Hanène Labib de prononcer la clôture de la faillite de la société «SEM GALVA» sise à la Zone Industrielle Jarzouna Bizerte pour insuffisance des fonds de la faillite, et d'autoriser le syndic de faillite Monsieur M'hamed Ghidhaoui d'effectuer les publications légales relatives à cette décision.

2020402187VEPA2

Clôture de faillite

Société «TUNIPHONE»

S.A.R.L

Capital social : 560,000 Euro

Siège social : Rue Imem Malek - El Bhira 7000 Bizerte Nord Bizerte

R.C : B0498612009

(Tribunal de Première Instance de Bizerte)

M.F : 1106056H

Le 7/5/2019, le tribunal de première instance de Bizerte a décidé par l'intermédiaire de sa chambre commerciale présidée par Mme Hanène Labib de prononcer la clôture de la faillite de la société "TUNIPHONE" sise à rue Imem Malek El Bhira 7000 Bizerte Nord Bizerte pour insuffisance des fonds de la faillite, et d'autoriser le syndic de faillite Monsieur M'hamed Ghidhaoui d'effectuer les publications légales relatives à cette décision.

2020402188VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'A.G.O

Société Giktis Tourisme

S.A. au capital de 3.350.000 D

Siège social : Hôtel Giktis Z.I. Sangho 4170 Zarzis BP N°390

Identifiant Unique : 0345429Q

N° CNSS : 206546-33

Messieurs les actionnaires de la Société Giktis Tourisme sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 25 novembre 2020 à 12h au siège de la société LAFICO TUNISIE sis à 83 Avenue Mohamed V Tunis Belvédère à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du mode et du délai de convocation à l'assemblée générale ordinaire.

2. Examen du rapport d'activité et des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31/12/2019.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4. Approbation du rapport d'activité et des états financiers de la société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019.

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019.

7. Cooptation d'Administrateurs.

8. Fixation du montant des jetons de présence pour chaque Membre du Conseil d'Administration.

9. Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

Il est porté à la connaissance des actionnaires que les états financiers de l'exercice 2019 ainsi que la liste des actionnaires et le projet des résolutions sont tenus à leur disposition au siège de la société à partir de la date de la parution du présent avis au Journal Officiel.

2020T01050SANB3

Convocation

LA SOCIETE TUNISO-QATARIE FINANCES

"TQF" "Société en liquidation"

S.A au capital de 500.000 dinars

Identifiant U : 831511/S

Siège social : Rue Cité des Sciences - 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de TQF, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire et ce, le mardi 24 novembre 2020 à 10 h au siège social de la Société à Tunis - Rue Cité des Sciences, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport des liquidateurs,

2- lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 ;

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019,

4- Quitus aux liquidateurs au titre de l'exercice 2019,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019,

6- Fixation de la rémunération des liquidateurs.

Messieurs les actionnaires peuvent assister à l'assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts de la banque, sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir dûment signé qu'ils auront l'obligeance de remettre à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

Les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Société, Bureau n°313 Rue Cité des Sciences Tunis dans les délais légaux.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020R02355SANB3

Convocation

LA SOCIETE TUNISO-QATARIE FINANCES

«TQF» «Société en liquidation»

S.A au capital de 500.000 dinars

Identifiant U : 831511/S

Siège social : Rue Cité des Sciences -1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de TQF, sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire et ce, le mardi 24 novembre 2020 à 11 h au siège social de la Société à Tunis - Rue Cité des Sciences, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de renouvellement du mandat des liquidateurs,

Messieurs les actionnaires peuvent assister à l'assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts de la banque, sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir dûment signé qu'ils auront l'obligeance de remettre à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

Les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Société, Bureau n°313 Rue Cité des Sciences Tunis dans les délais légaux.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020R02356SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE PLASTICS TECHNOLOGY SA «PLASTEC»

SA au capital de 3 024 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Ben Arous, Route de Sousse Km 6 - Ben Arous

Identifiant Unique : 307172W

Messieurs les actionnaires de la société Plastics Technology «PLASTEC» sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 25 novembre 2020 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis Rue du lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi 1053 Les Berges du Lac - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 ;

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et

475 du code des sociétés commerciales au titre de l'exercice 2019 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Fixation de jetons de présence;

- Approbation de prêt contracté par la Société et des garanties accordées;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2020R02359SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

SEHOT ABOU MALEK

S.A au capital de 9.715.000 D

MF : 039889 J

RC : B138501998

Siège social : Avenue Hédi Nouira Rond Point le Sultan BP 117 8050 Hammamet

Messieurs les actionnaires de la société d'Exploitation Hôtelière et Touristique "Abou Malek", sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 20 novembre 2020 à 10h à l'hôtel Holiday Beach - sis à la zone touristique, plage Sidi Mehrez à Djerba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation des rapports du conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes sur la gestion des exercices 2017 et 2018.

2- Examen et approbation des états financiers des exercices 2017 et 2018.

3- Quitus aux administrateurs.

4- Affectation des résultats.

5- Renouvellement des mandats des Administrateurs.

6- Questions diverses.

2020R02380SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Messieurs les actionnaires de la société «Abattoir Avicole Essouassi» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 27 novembre 2020 à 10 heures à Sousse par Visio-conférence à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1- Ouverture de la séance

2- Entériner le mode et les délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 ;

3- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2019 ;

4- Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2019, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées;

5- Affectation du résultat 2019;

6- Quitus aux administrateurs;

7- Fixation du montant de jetons de présence pour l'exercice 2019;

8- Renouvellement du mandat et/ou nomination des administrateurs ;

9- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

10- Pouvoirs pour formalités.

2020S01162SANB3

Convocation des assemblées générales

Société d'Etudes et de Promotion Touristique (S.E.P.T)

Hôtel Joya Paradise

S.A au capital de 4.087.500 D

Siège social : Midoun - Djerba

R.C : B166461996 Médenine

MF : 24865YAM000

Affiliation CNSS : 155645-57

Messieurs les actionnaires de la société d'Etudes et de Promotion Touristique (S.E.P.T) Hôtel Joya Paradise sont priés d'assister ou de se faire représenter aux assemblées générales qui se tiendront le mercredi 25 novembre 2020 à partir de 12h à l'hôtel à Djerba pour délibérer sur les ordres du jour ci-après :

A.G.O n°41/2020 à 12h :

1- Examen du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

3- Discussion et approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2019.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Questions diverses.

A.G.E n°42/2020 à 13h :

Question unique : Application des dispositions de l'article 388 du C.S.C.

Documents relatifs aux ordres du jour ci-dessus :

Messieurs les actionnaires sont informés que les documents relatifs aux ordres du jour ci-dessus mentionnés sont à leur dispositions au siège social de la société à partir de la date de parution de présent avis.

2020X01498SANB3

CONVOCATION A L'AGO COMPAGNIE TUNISIENNE D'ARMEMENT

SA, au capital de 559 880 Dinars

10, Avenue Farhat Hached - Tunis

MF : 000254X

Messieurs les actionnaires au capital de LA COMPAGNIE TUNISIENNE D'ARMEMENT sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le jeudi 26 novembre 2020 à partir de 10H, au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du conseil d'administration sur l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019,

- Approbation des comptes de l'exercice 2019,

- Affectation du résultat de l'exercice 2019,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Nomination des membres du conseil d'administration,

- Nomination du commissaire aux comptes,

- L'approbation de la liste actualisée des actionnaires,

- Questions diverses.

Messieurs les actionnaires au capital de LA COMPAGNIE TUNISIENNE D'ARMEMENT sont appelés de nous fournir obligatoirement le jour de l'assemblée une photocopie de leur carte d'identité officielle (carte d'identité nationale / passeport) afin de préparer la liste actualisée des actionnaires exigée par la loi.

2020402192SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société du Sud d'Exploitation de produits de mer (SOPEM SUD)

S.A au capital de 1700.000 dinars

Siège social : Route Rass Jdir - klm 3 - Ben Guerdenne

M.F : 0603810 F/A/M/0000

Messieurs les actionnaires de la Société Du Sud D'exploitation de produits de mer (SOPEM SUD) sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire le 24/11/2020 à 9h du matin au siège à Benguerdenne à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation sur retard de la date l'assemblée générale 2018

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial de commissaire aux comptes sur exercice 2018

3- Approbation des états financiers et rapport de gestion au titre de l'année 2018

4- Approbation des conventions dans le cadre de l'article 200 du CSC

5- Quitus aux administrateurs

6- Affectation des résultats d'exercice 2018

7- Approbation de répartition des 14100 actions selon obligation légale

8- Nomination au renouvellement du mandat de commissaire aux comptes au titre 2019-2020-2021

9- Questions diverses.

Cette publication annule et remplace la publication pour l'assemblée générale ordinaire de 14/11/2020.

2020402201SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE MPC PROKIM INDUSTRIE

Société anonyme

Au capital de 18.300.000 dinars

Siège social : Z.I Mghira, Rue de Mhamdia, BP175, 2082, Fouchana - Ben Arous

Identifiant unique : 0345844C

Affiliation CNSS : 83974-69

Messieurs les actionnaires de la société MPC PROKIM INDUSTRIE, sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 16 décembre 2020 à 11H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Création du Comité Permanent d'Audit

2/ Modification des délais et modalités de convocation des Assemblées Générales conformément à la loi n°47-2019 du 29 mai 2019.

3/ Modification corrélative des statuts.

2020402208SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MPC PROKIM INDUSTRIE

Société anonyme

Au capital de 18.300.000 dinars

Siège social : Z.I Mghira, Rue de Mhamdia, BP175, 2082, Fouchana - Ben Arous

Identifiant unique : 0345844C

Affiliation CNSS : 83974-69

Messieurs les actionnaires de la société MPC PROKIM INDUSTRIE, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 16 décembre 2020 à 10H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et sur les opérations sociales concernant l'exercice 2019 ;

2) Rapports du Commissaire aux Comptes concernant le même exercice;

3) Approbation, s'il a lieu de ces rapports et états financiers;

4) Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

5) Affectation du résultat;

6) Ratification de la nomination d'un administrateur ;

7) Questions diverses.

2020402209SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société "AON TUNISIE S.A"

Société de Conseil et de Gestion en Assurances et en Réassurances

Siège social : 89 bis Avenue Habib Bourguiba - 2080 Nouvelle Ariana - Tunisie

RC : B129547998

Messieurs les actionnaires d'AON TUNISIE S.A. sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 20 novembre 2020 à 12h, au siège social d'Aon Tunisie sis au 89 bis, Avenue Habib Bourguiba - 2080 Nouvelle Ariana - Tunisie et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société durant la période Covid19 et la nouvelle forme de collaboration.

2- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

3- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales et administratives.

2020402220SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Radwen Ellouz et son épouse Firyel Ammar déclarent avoir perdu leur titre de propriété d'une parcelle de terre de 9 Marjaa située à la route Menzel Cheker km 7 et ils veulent extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2020X01474DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Il est porté à la connaissance du public que M Bouaziz Samira a perdu son titre de propriété d'un terrain de superficie de 122 m² sise entre route Menzel Chekeur et El Ain km 4 près de la place dite Sidi Khafi Sfax acte notarié daté du 7/7/2013 dressé par les notaires Bouaziz Moncef et Hachicha Chahir et elle veut extraire une copie tenant lieu et place de l'original par l'intermédiaire des deux notaires indiqués et chaque opposant doit se manifester dans un délai de 70 jours à leur bureau sis à la rue des notaires Sfax.

2020X01475DIVD2

Avis

Khelifi Sihem née le 15/11/1974 titulaire de la CIN n°05992752 délivrée le 01/8/1998 déclare la perte de titre de propriété n°41723 de titre foncier n°82294 situé à Bir El Haffey Sidi Bouzid.

2020X01483DIVD2

Avis

Madame Dhaouia Bahri annonce qu'elle possède le quart d'une maison sis à la route Gremda km 11 Sfax son titre de propriété a disparu et elle désire se faire délivrer une 2ème copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 70 jours de la parution de cet avis.

2020X01484DIVD2

Perte d'un acte

Wacim Frikha annonce la perte de son acte de propriété d'un lot de 34 ,40 m² sise à la route Gremda km 7.5 Sfax.

Il veut extraire un deuxième original.

Tous ceux qui ont opposition doivent l'annoncer chez le Notaire à Sfax Rachid Cheikhrouhou dans un délai de 70 jours.

2020X01487DIVD2

Avis

Monsieur Abderrazek Ben Ali Boujelben déclare avoir perdu son titre de propriété de 1800 m² situé sur la route de Teniour km 9 et il veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2020X01497DIVD2

Avis

En vertu de la demande de la mise à jour n°8186 présentée par Monsieur Neji Ben Elkilani Ben Salem concernant le titre foncier n°131797 sis à Ousaja, Bizerte en vue d'inscrire une vente sous seing privé par Mohamed et Zaineb enfants de Abderrahmen Ben Ali Smedhi au profit de Ali et Neji fils de Elkilani Ben Kmais Ben Salem ayant pour objet la totalité de la parcelle n°278 de ce titre et ce après son incapacité de fournir le dit contrat le département des titres gelés du tribunal foncier de Bizerte autorise à ce que la présente publication soit l'équivalent de la non fourniture du dit contrat et ce au JORT et deux journaux quotidiens en langue arabe et française pendant trois jours successifs.

De ce fait et en se référant aux dispositions des articles 15 et 17 de la loi n°34 de l'année 2001 concernant la mise à jour des titres fonciers et à partir de la publication de cet avis jusqu'à l'expiration d'un délai de deux mois, toute personne ayant intérêt pourrait intervenir ou déposer son opposition.

Cette annonce a été publiée dans les journaux "Al Chourouk" et "le Quotidien", du 15, 16 et 17 octobre 2020.

2020402190DIVD2

AMSE
6,Rue d'Athènes ,1000, Tunis

BILANS COMPARES 2016-2017
(Exprimé en Dinars)
(Présentation autorisée)

RUBRIQUES	NOTES	AU 31 DECEMBRE	
		2017	2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		5 833 113	10 711 267
Autres produits d'exploitation		4 447 118	1 359 125
Reprises sur amortissements et provisions		0	0
Transfert de charges			0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**10 280 231**	**12 070 392**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (en+ou -)			
Achats de marchandises consommes			
Achats d'approvisionnements consommés		1 578 878	703 787
charges de personnel		2 045 438	1 869 773
dotations aux amortissements et aux provisions		971 571	151 852
Autres charges d'exploitation		4 247 810	7 795 676
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		**8 843 697**	**10 521 088**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**1 436 534**	**1 549 304**
Charges financières nettes		4 121	-32 390
produits financiers			18 661
autres gains ordinaires		3 083	0
autres pertes ordinaires		-30 714	-21 402
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**1 413 024**	**1 514 173**
Impot sur les sociétes (Taux 10%)		228 432	10 736
Pertes extra ordinaires			
profit extra ordinaires			-500
Provision/impots			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**1 184 592**	**1 502 937**
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES			
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		**1 184 592**	**1 502 937**

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330 9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

2020R02362BCFA5

AMSE
6,Rue d'Athènes ,1000, Tunis

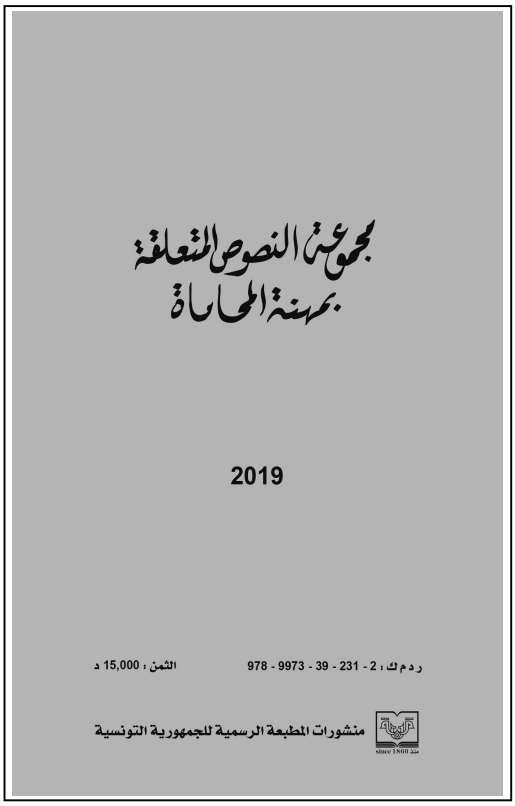
BILANS COMPARES 2016-2017
(Exprimé en Dinars)

ACTIFS			
RUBRIQUES	**NOTES**	**AU 31 DECEMBRE**	
		2017	**2016**
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	1	56 048	30 623
Moins : Amortissements		-30 623	-30 623
		25 425	**0**
Immobilisation corporelles	2	7 619 607	6 481 164
Moins : Amortissements		-6 217 229	-5 955 428
		1 402 378	**525 736**
Immobilisations financières	3	145 810	125 000
Moins Provisions		-5 000	-500
		140 810	124 500
Autres Actifs non courants	4	97 018	95 058
Moins : provisions			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**1 665 631**	**745 294**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**1 665 631**	**745 294**
ACTIFS COURANTS			
Stocks	5	845 167	815 788
Moins : Provisions		-123 818	-1 536
		721 349	**814 252**
Clients et comptes rattachés	6	3 097 547	3 787 257
Moins : provisions		-731 343	-331 578
		2 366 204	**3 455 679**
Autres actifs courants	7	2 842 733	2 097 028
Moins : provisions		-122 576	-22 932
		2 720 157	**2 074 096**
Placements et autres actifs financiers			
Liquidités et équivalents de liquidité	7	**2 033 918**	**1 651 564**
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**7 841 628**	**7 995 591**
TOTAL DES ACTIFS		**9 507 259**	**8 740 885**

AMSE
6,Rue d'Athènes ,1000, Tunis

BILANS COMPARES 2016-2017
(Exprimé en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
RUBRIQUES	**NOTE**	**AU 31DECEMBRE**	
		2017	**2016**
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		226 000	226 000
autres capitaux propres		571 549	369 244
Resultats reportés		-2 310 528	-3 813 463
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		**-1 512 979**	**-3 218 219**
Resultat net de l'exercice		1 184 591	1 502 936
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	9	**-328 388**	**-1 715 283**
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	10	48 958	369 394
Autres passifs financiers			
Provisions		7 884	7 884
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		**56 842**	**377 278**
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	1 783 991	2 485 833
Autres passifs courants	12	6 917 789	6 579 219
concours bancaires et autres financiers	13	1 077 022	1 013 836
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		**9 778 802**	**10 078 888**
TOTAL DES PASSIFS		**9 835 644**	**10 456 166**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DE PASSIFS		**9 507 256**	**8 740 883**



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-231-2

الحجم : 20 X 13

الثمن : 15,000 د



Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-231-2

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus